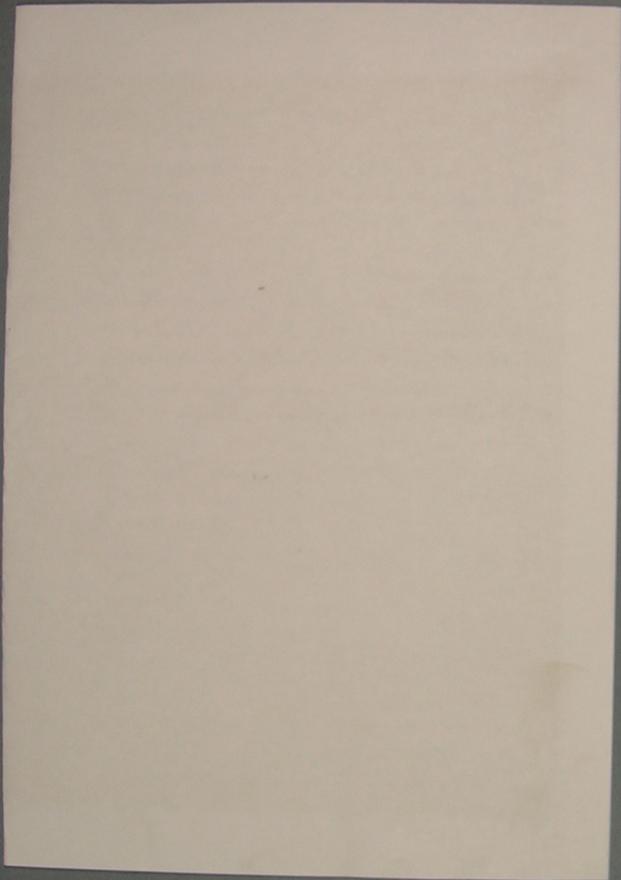


...mon camp et dans ma tente... Les légions romaines...

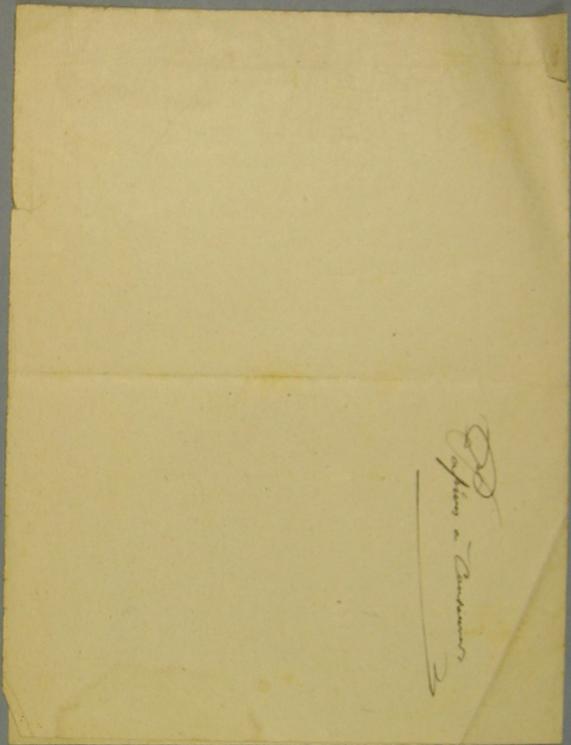
Landerretche



Papiers à conserver.

(1.)

1. Mgr Hugabure. (Xbre 1911).
2. Luskariama; 7 az pial-bab (complet). - G. L.  
Congrès de l'uskalgalen. Bittarra (1912) à  
St. Etlais.
3. A phez itzalek gabea. (Séjour de bureau) 1913.
4. R. M. de Azpue à Itzaparru. Election de  
Benoit XV. (Card. della Chiesa). 1914.
5. Congrès de Orate. (Son lieu de Saranate) 1918.
6. Litteratura (dikarawary) - Santa Maria. (1918).
7. Chori - Tchila. (après bureau de saint Thomas). 1920.
8. R. M. de Azpue à Itzaparru. (Lyon).
9. Le Chant d'après guerre (J. Farlier). 1919.
10. (Litteratura) Complet. (1914)
11. Allusion au Congrès de Comba.
12. La Matronnie de Cun. Desvilles, 1863. Paris.



Triple travail parallèle se fera

I

relève sur cahiers d'écrit;  
en deux colonnes tout les  
vocal souligné d'après  
en marquant d'une X les  
mots corrigés ou complétés  
au passage

II

recevoir lentement et une  
par une les colonnes des cah.  
d'écrit, avec, en regard, les  
tableaux des terminaisons  
pour découvrir de nouveaux  
dérivés;  
Souligner à l'encre ou Soule-  
ver les bouts

III

essayer dans la mesure  
de faire les mots nouveaux  
recueillis en Soule, extraits  
de nos lectures ou fournis par  
un Dictionnaire, Vocabulaire de,  
les curés à qui enverrai en-  
culer.

92. ce travail aura été fait pour chacune des lettres, relèves  
sur fiches les mots du vocal d'après (non étiquetés) en marquant  
d'un (A) ceux qui lui sont propres, puis examiner par trav  
d'écrit. Sur les fiches et alors seulement, en marquant à retourner  
le voc. basque franç. en franç. basq. au moyen d'un bon diction  
des synonymes; enfin, cela fini, ajouter à ce dernier les mots  
(L) et (N) en revoyant le tout avec un bon dictionnaire et un bon vocabulaire  
et un bon Remarquer (2)

La Vocación de Ignacio de Loyola, por el R. P.  
Pierre Lhanda, S. J. Traducido del francés por D.  
José de Mujica para la revista Euzkalerriaren al-  
te. - Un folleto in-8.º de 16 páginas con un retrato de  
San Ignacio. - 2 ejemplar, a 25 ¢ - 25 ej. 3 pesetas.  
100 ej., 10 p.

Al presentar á sus lectores este opúsculo, decía  
la revista Euzkalerriaren alte en su número de Enero  
de 1914: « El R. P. Pierre Lhanda es un joven jesuita  
bien conocido de quienes tienen alguna afición á las  
cosas vascas. Nació en Bayona, en la región vasca de  
alrededor del Bidasoa y tiene verdadero dolor por su país.  
Gozó en Francia de justificadoísimo renombre de escritor  
culto y elegante. Cosa extraña! Le merecía recono-  
cerle lo ha adquirido con obras de ambiente vasco. Es-  
cribió primero Autour d'un Royer Basque y el libro  
tuvo gran resonancia. Publicó L'Emigration Basque  
(que la Exc. Diputación de Guipúzcoa quiso premiar  
con una copiosa suscripción) y el éxito superó al de  
su obra primera. Hoy tiene en prensa una novela  
preciosa, Mirenchú... Sus novelas, sus folletos, sus  
conferencias, están siempre impregnados del amor al  
país en que habita, á sus costumbres á su idioma. Do-  
mina á maravilla al euskera salentino, y tiene entre  
manos la preparación de un gran Diccionario salentino.  
Aun para labores del sacerdocio busca muchas veces  
inspiración en hechos y figuras del País Vasco. Pue-  
ta de ello es el panegírico que hoy publicamos. La  
revista Razon y Fe dijo de este opúsculo que era  
« un bellísimo panegírico y á la vez un poderoso ale-  
gado en favor de las vocaciones santas hoy tan esca-  
sas y nunca mas necesarias » y que « forma una  
buena obra á la juventud el que tradúzcase esta pre-  
ciosa para repartirla profusamente. »  
Ya está traducido con todas las parentelas de necesi-  
ta. Pueden dirigirse los pedidos al Sr. Director de Euz-  
kalerriaren alte, Mayor, 32, Puentevelella.

RIEV, 1908, 6201623

(Coccoloba h.)

eta)

galeuz, dohanika)

bera)

rauten)

egitekorik)



errateko, behar dugu nahi izan, nihorekin baino hertsikiago, Euskaldunekin atchiki.

Atzartasun horrek, eta bakharrik horrek ekhar dezake, eta nahi balimbadugu ekharriko du, gutarik batbederaren *Euskara: jarraituta* sunekin mintzatzea, eta hori ez bakharrik gure bazterretan, bainan bai oraino, Euskalduna Euskaldunarekin aurki gaitzekan urhaspide guzietan.

§ 2. — Eta, urhaspide horri jarraituz, Nere Jaun matteak, egin dezakegu, beldurtu gabe Euskararen alderat ichuriegia izan gaitzekela, eta gure haurrek egunean egunean baitzepadako dituzten erdarak, Euskararengatik, uzkurregi lituzketela.

Gauza bat bada ezen zinez egia, zinez ongi ezagutua, zerik eta mintzaitetan sarthuago, eta lek hatzu bertzeren ondotik, edo batzu bertzerekin hartuago, eta hambatenaz errechikiago, garbikiago eta barnagodanik ikhasten direla.

Badakizue *Mezzofanti*, berrogoi eta hamar mintzaira ~~badakizue~~ kardinala. Bere zoriona zuen batbederaren *mintzairak*, batbederari litz egitea. Horrengatik ere, bere adiskidek *Menekoste* bizio deitua zuten. Egun batez bada, Antonio Abbadia-ko gure jakintsuna bere aintzinean zuelarik, erran zioen :

« — Zein da zure sor-lekhuko mintzaira, hartarik hari gaitzengatik.

« — Euskara, Jauna, ihardetsi zioen.

« — Ah ! zuen egin kardinalak, horiche nik ez dakidana da ! Baina emadazu gaurtik Hizkunde edo Gramatika bat, eta ~~hizkunde~~ *mintzairak* Euskaraz. »

Nondik zohakion ordea kardinalaari, mintzaira eder batan hain epho laburrez ~~badakizue~~ errechitasuna ? Ez bakharrik bere baithako atzartasun handitik, bainan bai, mintzairak ikhastearen bidez, mintzaira arrotz bati nondik loth, eta hura nola ~~du~~, nihork ere baino hobeki jakitetik. Halaber bada gure haurrek ere, bere Euskara garbiki eta barnagodanik hartuago, eta hanitzez errechago duketo, beharrezko erdara bat edo bien, eta beharrez gehiagokoan hartzea eta atchikitzea.

§ 3. — *Iraupen* horrentzat halaber, Euskalzailek bere ingurumenetan, eta Apezkek bere elizetan egiten dutena, ez othe lezake *hausapez* batek Herriko-Etchetik zorionez egin ? Ez lidurituauke, Jaunak, erdaraz erasan behartzen direnak, Euskaraz halaber urhiats onez erasan litzetkela ? Erdaraz irakurtzeko, ahetan hedatzen diren gauzek, Euskaraz orobat hedatuak eta irakurtuak izateko haluketela ? Holako urhaspide bati esker, Euskara adituago eta irakurtuago laiteke, eta iraupen sendoagoko bat haluko.

Gauzen hortarat hel-arazteko, erran ! Jaunak, erran ! adiaraz *hortako* gai zararetek, ez othe lituzken bekar, Euskaldun erdara gabeko *mente*

*Bazakizuen / mintzairak*

*har / mintzaira gure / hartzerako / atchiki*

*h / choit*

lako zuzenlarik biluzi, odolaren eta diruaren ~~prest~~, eta bai berterik ere ~~erabiltzen~~ zaizkonak, ez ohe lituzken behar, gauzak nola dabilzan, bere begiz irakurri, bere beharrik aditu? Ez ohe lolaikioken ere Euskaldun choilari den hobekiena, bozkatu behartzen deneko jakitea, nori duten hartaz esker, gauzak Euskaraz zabalduz, edo zeluzk ez luketen, ~~harentzat~~ libumpe den erdarapean, gauzak estalisk atelikkiz?

zer gog/  
khen tzen/  
1)

Holako zerbeiten abiadurak hortchet Irunen badituzte: *karrika guzien izenak*, izkin guzietan hedatuak, erdaraz eta *Euskaraz*. Izenen Euskararat itzultzailea, eta naski Euskaraz hekien ~~amant izate~~ ardietsi zuena zen jeneral don Rafael Murgako, euskalzale bizkaitar boz eta mailbagartia. Hirur urte badu Jainkoak bereganat deithu zuela, beinan ez dituzte ezagutu dutenek ahanzik haren argitasuna eta amulantsuna.

emate hori/)

Gutarkeko Lagun gazteak, zuek ere, herriko josta-aldietan, gazte ~~hala~~ Euskaraz ihardokiz, hambatenaz gehiago Euskara mailha-araz zindezakete, gazteria onez ahurrean zindukete, eta herritar guzien bilhotzez jabe zintezkote.

laguner/  
arloan/

II

*Hedameneri* dohaklonaz, Euskararen hedatzaile dire, kanta herri eta koblakak, eta hobeki, argitaratzen diren liburu, urthekari, hilabete-kuri, egunkariak.

Holkien artean, ez ditugu zeren egun alpha, Euskararen garbitasunari eta odertasunari, edo iragan mendetako haren urhaspideari behatzen zerikiz ~~onak~~, ez gurenaz geroz ere mintzo, Euskararen gutarteko iraupe-naz eta hedamenez laizik.

zai'hotenak/

Sail ahalonen eta beharrenen hortan ordea, hedugu zerik alpha detzagun, Euskararen bi hedatzaile berezi, Euskalzale egiazko eta zinek esker handi izateko ditogunak.

§ 1. — Bi hedatzaile hoitarik zaharrena da *Fedearen Propagazioeneko Obraren Urtekaria*. Hitz hoik titulatzat dituzten liburutxoak, frantsesetia Euskaralat itzuliz egiten dire, eta badire 750, bakoithea 48 plana edo horri-aldetako. Frantzia-aldeko Euskal-Ierri guzirat bi hilabetearik ~~1~~ atheratzen direnak.

Fedearen Propagazioeneko Obrarentzat, asteko sosa eman nahi dituenek irakur detzakete, eta ez izan heldurrik ez direla bertze asko, hoikien eskutik hartzen eta irakurtzen dituztenak.

Euskara ahalaz garbiz eta aphainduaz agertzen dire, eta 48 horri-aldetako hoikien hedadurak ekhartzen du, ez dela urte buru batetik bertzeraino behinere gelditzen hoikien irakurtzapena.

§ 2. — Hedatzaile hoitarik bigarrena eta naski prezagarriena duzu

Estuatuena,  
1. en grande carriere

Estuatuena,



2. — Eskal-bizkuntz edo Kantabrisma, Euskarari euskal-itchura begira dezaketen mintzatzeko moldeak; hala nola : Coggak emanik; beran bere; ez edo nor, eta hertze.

3. — Zuhur-hitz, jendekiako aztura guziaren ezagutza; nola baitira thorra hurbil eta larrua hurbilago; Geroa, alferaren leloa, eta hertze.

4. Erran ere du, Zuberotar mintzaira eta jendekia, gutubean atzarrienak eta distirantienak balimbadiere, hizkuntz eta zuhur-hitz, nola nahika derabilzkatenei, diotela zor. Bil daitezela eta ingurumenen aipha, gutartean orobat hedatuko dire, eta guri ere atsartasun eta distiradura bera urthe laburrez emanen darokigute.

Erran den Eraskuntza eta azken hitz hauk, orobat ongi hartu dituzte bilkura guziak.

(1) Erran ere du hitz batkhar huikeien ondolirik Zuberotarrak hoin atzarriak balimbadiere eta Zuberotar eoz zoinen solasa chorugarri balimbada, beren Zuhur-hitz eta berek arraparo ditzen atzuzten athera - aldi maite batzueri hizkatela gor ditela gor; baina Zuhur hitz eta athera <sup>albi</sup> pollet berak, zuk ere bil eta gure tokietan heda ditzagun eta, ilkhustekotan gauderzela gutartean agertzen atzartasun eta distiradura bera.

Eraskuntza eta athera guzia eta hitz batkhar hoiak ateginok aditu dituela eraskuntza eman duz Bilkura guziak.

*Allegation à Lamberti*

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*

RIEV, 1911. 589/601

DIAT FRERES  
LACON  
8 FEV 1912  
Lyon

## EUSKALZALEEN-BILZARRA

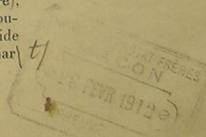
1910<sup>eko</sup> BIL-ALDIA

Aurthengo bere bil-aldia Euskalzaleen-Bilzarrak egin du DONOSTIAN, agorillaren 24garrenean. Lagunak burdin-bidetik aldaratu ziren orduko, han ziluzten Euskal-Esnaleko lagunetarik, hek ere zembeit, Bilzar-Lagun direnak, DON ARTURO CAMPION, buruzagi. Eskuak elgarri khartsuki emanik, han ziren berehala guziak « Diputazioko Palazioan ».

JAUN MARQUES DE VALDESPINA, Diputazio-ko buru-lehenak egiten diote ongi-ethorria, agertzen ere duclarik hitz sarkhor eta khartsuz bere Euskalduntasuna. DON ARTURO CAMPION, Euskal-Esnaleko buru-lehenak, guzien izenean, esker hoberenak bihurtzen diozka, eta Bilkhurak, bi Jaun goretsierri, zeini bere aldian, erakusten diote bere ezagutza, esku-zarta kartsuenak adiaraziz. Hortarik lekhora, JAUN MARQUES DE VALDESPINA atheratzen da bere egiteko handietarat.

Orduan, JAUN JEAN DE JAURGAIN, Euskalzaleen-Bilzarreko buru-lehenak, esker-onak bihurtzen diozkate. Euskal-Esnaleko Buruzagiari eta Laguneri, Euskalzaleen-Bilzarriari egin dioten batzarre eder eta amulsuaz, eta hortarik harat goresten du, ez choilki Euskalzale Lagunen batasuna, baina bai oraino lekhu eta lehor guzietako Euskaldunen haurridetasun osoa. Bilkhurak haren hitza saristatzen du, esku-zartak luzez adiaraziz. Hortan Buru-Lehenak dio, Bilkhurari hastapen ematen dioela, eta bilzarlanak hasterat dohazila.

Haste hastetik, berak aiphu ditu bilzar-lagun bilkhuran ezin aurkhitzeaz nahigabe dutenak, bai eta ere hogoi bat euskalzale, galdetzen dutenak Bilzarreter onhetsiak izatea. Hoik dire: Arretz (Léon), Berdeco (Adolphe), Berrogain (Etienne), Bidart (J. Pierre), Bidegaray (Miguel), Choribit (Joseph), Colbert (Constans), Couchot (Jean), Detchevers (Martin), Dubarry (Marcel), Elissabide (Dominique), Etchebarne (Jean-Emile), Fargeot (Louis), Iriar



(Michel), Lapeyre (André), Lopez de la Vega (Pierre), Noguez (Léon), Sancinena (Sébastien), Petit de Meurville (Louis), Souberbielle (Maurice), Atsegin handiz onhesten dire guziak. — Izendatzen ditu gero hirur bilzar-lagun, aurthen galdu ditugunak: J. B<sup>o</sup> ALTHABE, erretor ondoa; *Silvestre Fortabat*, erretor-nausi ondoa; eta D<sup>no</sup> HARRIET, ahoko-arthatzailea; eta galdetzen dio iskribariari, eman dezan zerbeit, lagun hoikien Euskalduntasunari behatzen diren chehetasunetarik.

1<sup>o</sup> J. B<sup>o</sup> ALTHABE, erretor ondoa, bichta-galduche zuen artean, khar handiko euskalzale bat zen. Jazko gure bilkhuratat helaraziak bazituen hiruzpalaur ehun euskal-hitz garbi, *berak zioena*, berrogoi bat urthez bilduak. Bilkhura huntan agertzekoak ditugu. — Bertzalde, berak moldatuak eta argitaratuak, bazituen bi euskal-liburutto: bata, *Ciberouko Botanika edo lantharen jakitafia*, eta bertzea, *Hounkaillu berrien enthelegia, Ciberouko laborarier*. Azkenekotz, goresgarri kausitu zuen beretzat, gure Bilzar-Lagun izatea, nola goresgarri baita guretzat, Euskalzale aiphagarri hura. Bilzar-Lagun izatu dugula erraten ahal izatea. — 2<sup>o</sup> SILVESTRE FORTABAT, Axular bera bezala. Sarako erretor urthez egotua zen. Bere nahiaren kontra, Baigorriko erretor-nausi egin zuten; baina osasunik gabe, Sarako bere herri maierat itzuli behar izatu zuen. — Ez bide da nihor izatu, hark bezambat Axularren liburua eskustatu eta beretu duenik. Urthe luzez, Axularren liburutik zuen, egun guzitako bere meditazionegaita; eta eliza alkilikako haren irakaskuntzak aditurik, hartako direnek diote, iduri zuela Axular bera, noizpeitko heritarren illobetarat, bertze mundutik etborria. Jazko bilkhuraz geroz zioen, nabiko zuela ordutik bilzar-lanetarat eskua sarthu eta bilkhuretarat jarraiki. — 3<sup>o</sup> D<sup>no</sup> HARRIET, Donibandarra, Donostian bizi zen, Egia bada ere, ez zen behinere gure bilkhuretarat agertu, baina gauza bat bazuen bere alde, bertze hanitz dohain balio dituen: Laguntasunaren moldatzailetarik zela, beraz Laguntasunak bere izateaz beraz baziocla zor. Eta filosofoak baitio: *Prius esse quam sic esse*: lehenagoko, beraz baliosagoko dela izatea, ezen ez gutiagoko edo gehiagoko izatea, horri darraiko, D<sup>no</sup> Harriet-ek gure gogoan bethiere lehenetarik egotea, irabazia zuela. — Eta horra, nor eta zer ziren, Jainkoak bere lorian dituela, aurthen galdu diren Bilzar-Lagunak.

Hortarik harat, iskribariak irakurtzen ditu, jazko bil-aldiari eta urtheho har-emanari behatzen diren chehetasunak. Onhesten zaizko guziak, eta edireten da, eskuetan garbirik *laur ehun eta sortzi libera eta hirur sos* baditugula.

Aiphu dire gero, bi egiteko berezi, hitzariu bezala, aurthen bururatu direnak : — *Lehenbizikoa*, bi marmol-harri, Maulen, Hiriko-Eteheari eratchiki zaizkolakoa ; bata, *Arnaud Oihenart*-ekonzen, eta bertzea, bi anaia *Bela-ko*, *Jacques* eta *Zaldunaren* goresmenetan. — *Bigarrena*, *J. B<sup>o</sup> Althabe*, bilzar-lagun zenak bildurikako euskal-hitzetarik althatzeko zirenen agerian ematea, hekieri dohazkoten aintzin-bitz eta hitz-ondoko zembeitekin. Izanen dire bilkhura huntan irakurtuak.

Aiphu dire halaber, egin zaitezkelarik edo egiteko zirelarik, egin ez diren hirur gauza : *Lehenbizikorik*, hilabetetik hilabeterako batzu bertzeren herri nausietako bilkhurak. Gauza hori, noiz nahi has eta jarraik-araz daitezkenetarik da. Egiten luketenek, agertu zaizkoten argitasunak buruzagietarat hel-arazteko lituzkete, eta buruzagiek, moldatuz, bilzar-lagunetarat hel-arazteaz egin lezakete. Eta, gauza hekien bilzar-lagunetarat *hedatze* hori laiteke. *Egunkari* edo *Hilabetekari* baten balde, banitz argi bilzar-laguneri eman lezoketena. — *Bigarrenekorik*, Euskara Semenariotan irakatsia izatearen galdea. Gauza horren alde dohan abiadura bat, dio *MICHEL LIZART*, bilzarlagun berri, Aldudeko jaun erretorak, Semenariotan badugu : Aphez-gaier, urtheko bere predikua euskaraz egin dezaten, onhetsia zaitotela. Eta, horri darrikola, *Martin Landerreche* jaun aphezak dio, hortaz gebiagoko urhaspide haren, hori baita, *Euskara* Semenariotan irakatsia izatearen ardiesleko, bi laguntzaile hautuko aphezpikutegian badi-tuzteguna : Nere jaun *DUARCE*, protonotari, Bikario jenerala, eta jaun *DURANATZ*, kalonje, aphezpikutegiko iskribarietarik bat : bata eta bertzea, guziek dakitena, gora jarriak direnaz bertze, euskalzale argi eta klar handitakoak. Gauza funts handiko horren urhatsa, *Buru-Lehenaren* eskurat uzten da. — *Hirugarrenekorik*, euskalzale noizpeikolo, marmol-harria merezitua dutelarik, lehenik emateko zaiotenen *hautua*. Gauza hori buruz, asko euskalzale zahar merezimendutsu, batzu bertzek, ez bada guziek, aiphu dituzte ; bainan zeinek eta zergatik, merezienik duten eta lasterrenik behar luketen, batek ere trenkatu gabe. Horra zergatik, gauzaren funts hobez egiteko, izendatzen diren hautazaitzat : *Laburdiko*, Don Julio de Urquijo eta jaun aphez *Martin Landerreche* ; — *Nafar-Behereko*, Jaun jaun aphez *Martin Landerreche* ; — *Nafar-Piarre Garacoteche* ; — *Zuberoko*, jaun *Jean de Jaugain*, eta *Clément d'Andurain* de Maytie. — *Bidasoaz harateko*, uzten da gauza, lau Probitziatetako Bilzar-Lagunen eskurat. Izanen da izendatuak direnen hautu, iskerbaz

Bilkhurarat ekharria. — Bilkhurak hemen esker diote, SAN FRANTS ESEN HURU AITA, eta SAN INAZIOREN AITA LLAUDE, bilkhurari aphiur batez aurkitutz, eta etraun den hauaz gutartean mintzatu, atsegin handi egin darokuteneri. Chehetasun hauk izanen zaizkote hel-araziak, eta, ethorkisunean, Bilzar-Lagunek zorion lukete, berek nahi luketelarik, AITA goresgarri hoikien bilzarlaguntzat hartzea.

Hortarik landan, JAUN GEORGES LACOMBE, bilzar-lagunak, Bilkhurari galdetzen dio, ez lakioken ongi eta gutziagarri, Bilzar-Lagunen buru buruan, *Bilzar-Lagun goresizkizkotzat ematea*, zembeit kamptar jakintsun omen handilako, *Euskara* daiteken barnenetik berek hartua eta bertzeri har-arazten hari dutenak, nola baitire JAUN HUGO SCHUCHARDT, JAUN C. C. UHLENBECK, JAUN (TH.) LINSCHMANN. — JAUN JEAN DE JAURGAIN, buru-lehenak, bilkhura guziaren nahia ikusiz, ihardesten du, gauza horren egitea baitezpadako dela, aiphatu diren handieri eratehikiz, haren oldetik ere, JAUN W.-J. VAN EYS eta JAUN JULIEN VINSON, bertze bi euskalzale aspaldidanik onez aiphu ditugunen izenak. Bilkhurak, bi Bilzar-Lagun miretsi hoikien erranak, gogo hobereenez onhesten ditu, eta gauza hori orai beretik egiten ikusiko da.

Ordu beretik irakurtzen dire, J. B<sup>o</sup> ALTHARE zenarenganikako euskal-hitz alchatzeko zirenak, eta guk guziek ere urhats berak atchikitzeo gintuzkela derasaten hitzak : gauza, atzartasun handiz aditzen direnak, eta saristatzen esku-zarta handiz!

Eta bilzar-lanak hortan bururatzen direlarik, bilzar-lagun baten aiphutik eta bilkhura guziaren izenean, Buru-Lehenak esker onak ematen diozka, JOS. ALEX. LACOSTE, bilzar-lagunari, bi urthe iraganetan guzieri egin darokigun ikustate amulsuz, Bilkhurako Lagunak atsegin sari fotografiatuz ; eta galdetzen dio ethorkisunekotz amulsutasun bera. Bilzar-Lagun maite horrek ihardesten du, ez zuela esker-on handi holakorik merezi, bainan, guziek hala nahi dutenaz geroz, eginen duela ethorkisunean ere, orai arteraino bezala. Bilkhurak atsegin erakusten du, esku-zarta gozoenak emanez.

Azkenekotz, ez-batetan aphiur batez egoturik, hitzartzen da, guzien nahitik, dathorren urteko bil-aldia, DONAPALEU-ko herrian eginen dela ; eta, guziaren buru, egiten da, urteko Bilzar-Buruzagien erreberrimena.

Izendatzen dire, guzien erranetik, Jaun :

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

Georges Lacombe . . . . .	Buru-Lehen
Don Juan-Bautista de Larreta . . . . .	Buru-bigarren
Clément d'Andurain de Maytie . . . . .	
Jean-Baptiste Salaberry . . . . .	Buru direnekin jartzaile
Don Ramon-Ferrer Galdiano . . . . .	Iskribari
Martin Landerreche . . . . .	
	Har-emanaren buru.

Gero, eguerdi gainean, *Tram* boheretsu batek, Bilkhura guzia bagaramazka *Uli*-ko mendi mazelari gora, ematen darokularik bide guzian, begiaren choragarri, itsaso eta lehor, zelhai eta mendi, hiri eta baserri, Donostiaz kampo, hiri gutik emandezakaten ikusgarri paregabekoa.

Eta gain hartan, mahain eder eta gozo batean, berrogoi eta hamar bat lagun jartzen direlarik, han da ANAIA maite hek guzien alegantzia, solas ozena, kanta eta musika; han dire halaber *ttuntun eta chirola*, Euskaldun semeari *Opera* guziak baino maithagarriago zaizkonak. Eta baso kristalezko ezpaineraino betheak, alchatzen direnean gora, Euskararen alde, eta, elgar jo dutelarik, behar den alderat uzkalzten, Bilkhurak, bi lagun maite hertsatzen ditu, gogoan dutenaren agertzerat. PENEUE JUANCHUTO, jaun kontseilari-jeneralaren euskarazko hitz garbiak, olio finena bezain gozagarri, jausten dire bihotzetarat, eta eskuiozarta hirur aldiz errepikatuzkok saristatzen dute. DON BASILIO ITRAZOZ, Igueldoko erretoraren hitz orobat garbi, kharra dariotenenek, bihotzak sutan ematen dituzte, eta hari halaber, esku-zarta hiruretan errepikatuzkoak bihurtzen zaiko.

Jabetzen da Bilkhuraz orduan, JOS.-ATEZ. LACOSTE jauna, eta lagunak bere goara moldaturik, bere lan ichilak egiten ditu atzartasun handiz.

Jausten gaituzte gero, ethorri bidez, mendiarri behera, eta gazte sendo suharrak pilota jokorat lehiatzen direlarik, chahar emerik bada itoko ibai bazterrari behako baten ematerat dohanik. Bizi beitez bethiere, *Euskara! Euskaldunak! Euskal-Herria!*

Aphez MARTIN LANDERRECHE, iskribari.

DONIBANE-LOHITZUNEN, Buruillaren lehenean, 1911garrenean.

## EUKAL-HITZ,

J.-B<sup>te</sup> ALTHABE,

ERRETOR ONDO, BILZAR-LAGUNAK, EUSKALZALEEN-BILZARRARI  
HEL-ARAZIAK.

Jaun aphez J. B<sup>te</sup> ALTHABE, Jainkoak aurthen bereganat deithu duenak, hel-arazi zauzkigun, 1910<sup>eko</sup> bilkhurarat, 337 euskal-hitz berezi<sup>1</sup>.

Hitz hekiekilako guthunean berak zioena, ez zituen hitz hek Maulen nihorenganik aditu. Gero bai ordean, bere bikalgaoko eta bere erretorgoako berrogoi bat urthez, aditu eta aliehatu zituen, euskara baizik ez zakiten herritar batzueganik, bai eta ez gutienik *Baratçabal*, Atharratzeko bere erretor, eta *Iribarne*, Zalgizeko erretor, bi euskalzale garbirentzat ezagutuak zirenen eta aspalditto zenduak direnenganik.

Hitz hek guziak bada, 1910<sup>eko</sup> agorrillaren 25<sup>eko</sup> bilkhuruan, agertu zitzaizkolarik, Nere Jaun *Jean de Jaurguin* buru lehenak erran zuen, hitz hek guziak partuko zitzaizkola, Don RESURRECCION-MARIA AZKUE-koaren Hiztegiari, hetarik Hiztegi hartan ez zaitzenken izateko artha handiz aliehatuak eta *Don Julio Urquijo*-koaren Hilabetekarian argitaratuak.

Huna beraz hemen behera, hitz hetarik erran den Hiztegian aurkhitzen ez direnak, edo han aurkhitzen direlarik, han diotenaz zerbeit gehiagoko hemen erran nahi dutenak<sup>2</sup>.

### I. — EIHERA edo ERROTETAKO

GAUZEN IZENETARRIK.

1. *Ahüntza*. — Tresna bat aliehatzen dena, uraren sartzerat uzteko.

1. — Hitz hoitarik badire, aithor dugu, garbiagorik gabe, derabizkatenak.  
2. — Don *Res-Maria Azkue*-koak bere Hiztegian, eta Alamanek bere mintzaira iski-hatuzkoan bezala, *Zubero*-ko *n* betha, gurea bezalakoaren adiarazteko, *n* emanen dugu dena den, eta bi postuekin *n*, beien *n* chovotcharen adiarazteko. Hala nola: Zeliatoko Jauna, *zn* zirade gure Aita, eta *gn* zure haur-ak gaur.

2. *Altchakoda*. — Tresna bat, harria nahi den neurrirat alchatzen duena.
3. *Alzamahaina*. — Irifaren legunago edo latzago atheratzeko, harria behar den negurrian daukan tresna.
4. *Aphotoroa*. — Ardatzari behereko burua hartzen dioen ohatze edo altzoa.
5. *Ardatza*. — Tresna gain-beherako bat, zuzena, buru batez behar duena aphotoroaren barnerat jantsi.
6. *Bolínaziloa*. — Ura sartzerat uzten duen idekidura.
7. *Bürünegi-K'obaina*. — Untzi ideki, gainez laurkatu, behe-rago eta hertsia go dohan bat, bihia hartzen duena.
8. *Eihera-buharra*. — Tresna guziak zein bere tokian jarri eta, hek guzien aintzin-aldea.
9. *Eskalampoa*. — Bihia bürünegi-khobainerat jants-arazteko, bihia lehenik berari eman behar zaion tresna tikia.
10. *Karraska*. — Kaskak adiarazten dituen tresna. Gauza bera nola gure kalaka.
11. *Kokotsa*. — Harriaren erdiko idekidurari, teillarekin datchikoz zurezko tinkagailua.
12. *Kolkahaga*. — Burdin ardatz birundatzukoa.
13. *Phikoa*. — Burdin maillu zorrotz, harria pikatzen edo pikatzen duena.
14. *Teilla*. — Harriaren itzularazteko, erdiko idekidurari kokotsarekin datchikoz zurezko tinkagailua.

## II. — EHUNDEGIKO edo EHALLE-LANTEGIKO

### GAUZA BATZUEN IZENAK.

15. *Aazta*. — Kharbe edo garba-lanak, linhoari khentzen dioen puruska deus onik gabekoa.
16. *Arestelia*. — Ardatz gothor etzan bat, irazki-hariak itzulika biltzen eta atchikitzen dituen.
17. *Arkola*. — Linho hariaren eta ichtupa hariaren artekoa.
18. *Bargea-ziloa*. — Hari berriaren urean gozatzten emateko tokia.
19. *Bekhatütcha*. — Oijal landerki puchka, bi errien artean hartzen dena, hariari lotzeko, eta astalkatzean errien ez pikatzeko<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> — Hitz hortan, eta ondoko bietan, hasi behar izati da errotan *bekhatutich*. *Bekhatich* edo *phichich* bat da, landerki deus gutiako, chihio tpaqauzi bat. *Bekhatutich* baino errechoago zai erateko *bekhatutich*.

20. *Bekhatitch-elhe*. — Funtsik gabeko solasak.
21. *Bekhatitch-gizon*. — Funtsik gabeko solasetarik dariozkona.
22. *Besübia*. — Oihalaren herriko negurria.
23. *Ehapüzatana*. — Irazki-barien moko, bilbatu gabe gelditua.
24. *Kacha*. — Lantzaderak alde bat eta bertze deraman haria, jotzen eta tinkatzen duen tresna.
25. *Lantzadera*. — Tutarekin haria, bilbatzeko, alde bat eta bertze deraman tresna.
26. *Phildüna*. — Hariaren eta oihalaren phutchuka, oihala eta haria itsusten dituen.
27. *Trebesera*. — Zangopetakoa derabilkan, lokharritz moldatuzko tresna.
28. *Tüta*. — Khanabera mehe zathi bat, hari itzulikatuz bethea, lantzaderan haria alde bat eta bertze deramana.
29. *Tütadera*. — Tresna, tutaren hari itzulikatuz bethetzekoa.
30. *Uztüpa*. — Hari hoherenetik bertzea, lehtupa.

## III. — GAUZA BATZU-BERTZEREN IZENETARIK.

31. *Abüramenka*. — Ustekundez.
32. *Aiphütü*. — Bih edo hazitik, tinkaka atheratzen diren landare mokoak (Ikus Alkhotü.)
33. *Aizejoa*. — Zur erdiratu edo fruitu zimur, haizeak chukhatuak. Airejoa.
34. *Akhürazgora*. — Erroz gora, hortzez gora.
35. *Alkhotü*. — Bihitik tinkaka atheratzen diren landare mokoak (v. aiphütü.)
36. *Annios*. — Haur sorthu beharra dagoen untzi urez bethea. (Ikus Garazpena).
37. *Arkhoil*. — Ahari ez osoki chikhiratu.
38. *Arnilla*. — Gilzurrina.
39. *Arosila*. — 1º Gilz edo gakho-zilho aphainduzkoa; 2º Oihalaren zilho ustekabeko hazi, orratzaz eginikako tapagailu pollita.
40. *Arraza*. — Herresa (Jokoko edo tratu bateko).
41. *Arüna*. — Mendi-bide zut eta harritsua.
42. *Astizionia*. — Adimena, adi-arazmena.
43. *Athünez*. — Asmuka, itsu-mandoka (Ikus Esküchestüka).
44. *Athüstazia*. — Asmuka, itsu-mandoka abiatzia (Ikus Athünez).
45. *Auritzia*. — Anderatzia, funditzia.
46. *Azaua*. — Espala (ogi).

47. *Babak (Eskü).* — Tresna giderrak eginikako mando edo gogordurak.
48. *Bahometa.* — Haize eta uri zirimola.
49. *Basagaitza.* — Ihizi lohi edo gaichtoa.
50. *Basakanata.* — Hargamasazko pareta.
51. *Begi-akhülliak.* — Misera edo lunetak. (Santa-Graziako hizkuntza).
52. *Beherako-heia.* — Sabel-min idorrak.
53. *Belamina.* — Belhar ezin gehiago khirats bat.
54. *Belhar-ephaile-ophea.* — Hortarako langile multzo bat.
55. *Belhar naita.* — Belhar lerroa, ephaiten edo pikatzen denaren arabera.
56. (*Belhar*) *bedaphila.* — Bigarren eguneko phulo edo meta ttikiak.
57. *Belharrak kokotan.* — Idortuz, hertzeko abiaduran edo bertuche direlarik, meta larriagotan.
58. *Belharrak modoillan.* — Emanak meta handitan.
59. *Berekan (Arrainak).* — Udatsean elgarren ondotik.
60. *Berjes.* — Ustekabeko ume bat, hala nola otsofik eta zak-hurretik.
61. *Beruna.* — Bendaña edo mahats biltzeka.
62. *Bis-arren.* — Bai beras.
63. *Botchü.* — Mendi-harroka muthurrak.
64. *Bouhadä.* — Uza-lanetako hats-hartzea.
65. *Chasko.* — Naka, nakasta, gaitzigarri den trufa bat.
66. *Chühko-charpa.* — Philtchar edo trapu tchar, zer nahiren chukhagailu bat. Norbeiti eratchikimenduz erratan zaioren hizkuntza.
67. *Dequta.* — Hertsiegiz edo laburregiz echkacha.
68. *Demendaria.* — Ardiaren hera.
69. *Desgantzola.* — Trastea. Erratan ere da: Zakhu gaizki josia.
70. *Deskarat.* — Itsusi, moldegaitz.
71. *Deskoster.* — Jenderik ez etcherik gabeko toki bat.
72. *Ehütükoa.* — Gauza ilhunak, argitasunikgabeak.
73. *Emerdi.* — Emaztez erratan dena; erdi, edo zein abrezbezala.
74. *Entsarrria.* — Nekhaitz elhurrezko dirauena.
75. *Erdalotsa.* — Harrabots gaitza.
76. *Ereziloa.* — Zuhamu bati egin zaioren sakhia.
77. *Erlonia.* — Arrobi, herrestari ttiki phozoindatu bat.
78. *Erphai.* — Ephaiška, ichil eta geldí, ihizi zain.
79. *Erphürü.* — Bi erhi mokoz har daiteken bezambat.

80. *Erreskinatzia*. — Erdi hestea iguzkitan begiak.
81. *Erüpea*. — Ordoki edo zelhai apahal bat.
82. *Esgota*. — Moldegaitz edo antzerik gabea. (Ikus Eskanecha.)
83. *Eskanecha*. — Moldegaitz edo antzerik gabea (v. Esgota).
84. *Esketchekia*. — Esku tinka, zikhoitza.
85. *Eskonfarta*. — Itchura eder eta sendoko jendea.
86. *Esküchestüka*. — Asmuka, itsu-mandoka. (Ikus Athünez.)
87. *Espüntzia*. — Hagak bi aldetarik emanik, berho baten hetarat bilhurrez tinkatzia.
88. *Estokatzia*. — Atherbe estalki bat, estoketan ematia. (Ikus Heipia.)
89. *Ezestatü*. — Gauza den bat, ez delakoarentzat iragan-arazi.
90. *Falpak*. — Lurpeko, luharga, luhartz, landare guri jaleak.
91. *Firfilla*. — Erhauts arinki barraiatu bat.
92. *Garazpena*. — Sorthu baino lehen, haurra dagoen unzi urez bethea. (Ikus amnios.)
93. *Garüoa*. — Zuhamuaren loditasuneko zerra bat.
94. *Gatchantzia*. — Min baten gaichtatzia, ur eta su hartzia.
95. *Gazna beratia*. — Gasna hartsu, orhatu edo joa.
96. *Gerthü*. — Esku oneko oihal bat.
97. *Ginharria*. — Zuhamu-bihotz sendoa.
98. *Gizena*. — Zuhamuaren aurkintza guri achalaretekoa.
99. *Gloskan*. — Multzoan.
100. *Goiphia*. — Salda gain gogortu edo gatzatua.
101. *Gorkhüratü*. — Aro borthitzetik gerizatu (Ikus Gorthüstatü.).
102. *Gorotz-eskarpitü*. — Ongarria hedatu.
103. *Gorthatü*. — Elgar berotu, gozatu.
104. *Gorthüstatü*. — Aro gaitzetik gerizatu (Ikus Gorkhüratu.).
105. *Gorthü*. — Ogi mutchitzerat emana, laberat sarthu eta berotuz gozatu.
106. *Gotaña*. — Khaillua, chingar-azala.
107. *Habia*. — Harri zilho edo altzo, ardatzaren hartzekoa.
108. *Harrikott*. — Garailla edo graba chehea.
109. *Hegatsa*. — Antzara hegäl sukhaldeko mahain-gain eta alkhi-gainen farrastatzekoa.
110. *Heipia*. — Estokatuzko egurtegia (Ikus Estokatzia.).
111. *Hoia*. — (Aro) goibela.
112. *Hültzia*. — Behia bath-arazten hastia, errechkiago deizteko.

113. *Hürtzia*. — Urritz hur emalia.  
 114. *Ihazki*. — Harizko oihal, zurientzat hariz hari berechia.  
 115. *Iskintzia*. — Beltzuri edo bekhurunde egitia (Ikus Eskintzia, erreskintzia.).  
 116. *Ithelür*. — Alhor bazterreko lur, erdirat arthikia, lehem-biziko hildoaren harat etzateko.  
 117. *Ithüna*. — Iraugai ongarriz ithoa.  
 118. *Jakisaria*. — Azinda edo abere bat edo bertzeren atelik eta haz-saria.  
 119. *Kaatatça*. — Gazteriaren jostela, ederki eta airoski aphainduz egitendena.  
 120. *Kalkoa*. — Kaikua.  
 121. *Kheützia*. — Kharmintzia.  
 122. *Khübila*. — Ohe-zeru biribila.  
 123. *Khübilatü*. — Khurubilkatu.  
 124. *Klochela*. — Bildots hesgailu berecha.  
 125. *Koroka*. — Chothina. (Ikus Zotheua).  
 126. *Kosterra*. — Atherbe estoketan emana (Ikus Heipia).  
 127. *Kotchia*. — Kaiku giderrik gabea.  
 128. *Küdeatzia*. — Lema.  
 129. *Küdüziata*. — Zikhoitza.  
 130. *Kunderrak*. — Arrosarioak.  
 131. *Künkisa*. — Zuhamu zahar idorra.  
 132. *Legena*. — Negela.  
 133. *Liga*. — Karrera, gaphirioen sinkagailua. (Ikus Soba).  
 134. *Linkatcha*. — Izerdi agertu nahiz hasia.  
 135. *Lüroa*. — Sorhoetako aphaltunea.  
 136. *Maatza*. — Maiatzeko edo libertateko zuhaitza.  
 137. *Maka*. — Buru harroko jendea: bere buruaz hartua.  
 138. *Markizatzia*. — Ardiari, errape sahetsetako ilearen khen-zia.  
 139. *Mastükü*. — Ellhepide, solaspide berri bat.  
 140. *Mene*. — Bothere.  
 141. *Müertü*. — Azkartu, borthiztu.  
 142. *Mühüllü*. — Hacha (firrilla). (Ikus Natsa.)  
 143. *Masina*. — Ardien muthurreko zakharrak.  
 144. *Mütücha*. — Jende tontoa.  
 145. *Nabasi*. — Nahasia, ausarta.  
 146. *Naita*. — Laia, aihen aldaska (Ikus Tacha.).  
 147. *Natsa*. — Orga-hacha (Ikus Mühüllü).  
 148. *Noba*. — Bekhaizteria.

149. *Obriska*. — Abliestea, berri aubendagarri baten ematea.  
 150. *Ohugia*. — Acheri sainga.  
 151. *Olhantcha*. — Althagarría (Orhe).  
 152. *Oritz*. — Lanaren azken bururantz.  
 153. *Orratza*. — Etche-bizkar zuzen burutik bururakoa. (Ikus *Trabatetcha*).  
 154. *Pherna*. — Berma zakhia, zango hezurra, zangarra.  
 155. *Prekazanta*. — Atzarria, ernea.  
 156. *Putikan*. — Laur hazka, uztarka, putarka.  
 157. *Saiak*. — Basa ihizi gaichtoak (Ikus *Basagaitza*).  
 158. *Senthoralia*. — Beila saindua.  
 159. *Senthoralzalia*. — Beilatiarra.  
 160. *Sizaria*. — Lebahazalia.  
 161. *Soba*. — Karrera, gaphirioen tinkagailua. (Ikus *Liga*).  
 162. *Sübilla*. — Etche zola-zolako zurria.  
 163. *Suhatsa*. — Taula heze, sapa edo izerdiaren khentzeko, uritan ezarria.  
 164. *Sürlüria*. — Besta buru ospatsua.  
 165. *Tacha*. — Naia, laia, aihen aldaska (Ikus *Naia*).  
 166. *Tanteagia*. — Erbiak pikorrak egiten ohi dituen lekhua.  
 167. *Tchamarda*. — Pichuntchi, aiuta emateko derabilkatena.  
 168. *Tentuz*. — Buruz, zentuz.  
 169. *Terrepentian*. — Betbetan, tiripiti-tarrapataka.  
 170. *Thahagia*. — Haga lodia.  
 171. *Tirilikaz*. — Tiripitika, uzta bat bezala.  
 172. *Trabatetcha*. — Etche bizkar zurezko, zuzen, burutik bururakoa. (Ikus *Orratza*).  
 173. *Turnadera*. — Umil edo antonandar luzarakoa.  
 174. *Uhdika*. — Uholdeka, gaidika.  
 175. *Undats*. — Undats gabea, funts gabea.  
 176. *Undükioa*. — Trufa gaitzigarria.  
 177. *Undüski*. — Negurriz kampo.  
 178. *Undüs*. — Chahutzaile.  
 179. *Ur*. — Hurbil.  
 180. *Urrikitzia*. — Berririk altzarustatzia.  
 181. *Urrüthoia*. — Oilloen barneko arroltze-untzia.  
 182. *Urtharia*. — Urtheko chingarra, urtheko den gauza.  
 183. *Zahardoka*. — Zigor gaitz bat.  
 184. *Zaiona*. — Haur zaita, haur soina.  
 185. *Zebatü*. — Garrazki ekharri, alchatu gogorki.  
 186. *Zerephel*. — Erdi ephel.

187. *Zer muta?* — Zer oihal? Zer eskutako oihal?  
 188. *Zibila*. — Azaleko alderat erdiratua den zura.  
 189. *Zifraña*. — Saldan egosizko iriña. (Santa-Graziako hizkuntza).  
 190. *Zikhotz*. — Zuhamu barne erdiratua.  
 191. *Ziphürtzia*. — Nekhatuaren bidez, itchuraren galtzia.  
 192. *Zitzikatu*. — Haragikiz bethe.  
 193. *Zokhidura*. — Belharki metan utzien berodura.  
 194. *Zolata*. — Zaphatadura.  
 195. *Zorkhan*. — Saldu zorretan, eskuratzeko itchura gutitan.  
 196. *Zotheña*. — Chothiña. (Ikus Koroka).  
 197. *Zürphoa*. — Ongarri metatua.  
 198. *Zürrümpia*. — Charrampiña.  
 199. *Züskeia*. — Huntz hosto edo chira zañ edo zangoa.

## HITZ-ONDOKOA

J. B<sup>o</sup> *Althabe*, bilzar-lagun zenak, hitz ahalaz garbi horiek gure bilkhurarat hel-araziz, Euskal-mintzairari egin dioen laguntzaz bertalde, bazituen lehenagodanik bi liburutto euskaraz argitaratuak: bata 1900 garrenean, « *Ciberouco botanika edo lantxaren jakitua* », eta bercea, 1904 garrenean, « *Honn-kailu berrien enthelegia Ciberouco laborarier* ». Bi liburutto horietan ere, Hitzegiak ez dituen hitzak althatzeko balaitezke, eta gure bilzar-lagun goretsiari esker, Hitzegiaz artha dutenek, hortik errechki bil detzakete.

J. B<sup>o</sup> *ALTHABE* ZENAK bada, urhaspide horiek [guzien bidez, Bilzar-lagun guzieri irakaspén oharzgari bat ematen dâroku: zerik eta, balbederak behar ditogula, arrozterat emanak diren euskal-hitz garbiak bildu eta bilkhurarat ekbarri.

Aithortzeko balimbaduguzen, Don RESURRECCION-MARIA AZKUEKOAK, Euskal-Herri guzirat agertuz eta euskal-herri guzietako hitzak ahalaz bilduz, lan bat egin duela, orai artean bertze baxhar batek ere egin duen baino gehiagokoa, ez da gutiago egia, euskal-hitzen erdiak ez bada, heren bat gutienetik ezin eskuratu dituela. Lohaken bada gutarik balbедера, bere ingurumeneko hargin, zurgin, okhin, haxekin, haroz, eta zapatagin, bai eta lur langile, larra aphaintzale, artzain, hizlari, arantzale eta alerostunetarat, galde letzoketen eta bakhotehari bere urhaspide-tako gauzen izenak, arte laburrez harrituak gûndandeske, ikusiz zembat hitz lagozken althatu beharrak.

Holako eta gehiagoko zerbeit egirik dago, *Don Frederico Barabar*-ko gure bilzar-lagun, Bitorian irakastun dena. Huna zer gisaz. Alabako probintzia gutiz gehienak galtzerat utzia du *Euskara*. Erdaraz mintzo dire Alabesak, ez hargatik erdararekin nahastatu gabe zembait euskal-hitiz. Erdara den bezalako hura bada, Jaun aipagarri horrek eskuatar hartu du, ahalaz hurbildik eta ahalaz artha handiz ikusi du, eta, berak dioena, khen-duak badiozka *ehun bat euskal-hitiz*, eta hetarik zembait oraiko Hiztegietan edireten ez direnak, Eta, ez dugu beldurtzeko, erdara hura ez duela oraino hobeki hazlakatuko, eta ez diozkala gehiagoko dituzken euskal-hitzak atheratuko.<sup>1</sup>

Guziaren buru bada, *Bilzar-Lagun eta Euskaldun Anaia maitek*, gogoari emateko badiogu, guk ere, euskalzaleen izena dakharragunek, zeinek gure tokietan egiteko, eta baitezpada egiteko dugula, J. B<sup>o</sup> ALTHABE, gure lagun lasterregi zenduak, eta Don FREDERICO BARABAR-ko, behinere baino distirantago denak, zeinek bere moldez, molde ederrez, egin dutena: hori da, guk ere, dela gure lan artetan, dela beharrezko gure harahunatetan, egin dezakeguna: bazter eta zokho guzietarik, euskal-hitiz arrotzu eta arrotzerat emanak direnen artha handiz eta handinez biltzea, eta bilkhurarat ekhartzea: bide hortaz eman dakiontzat, gure mintzaira zahar eta maiteari, eman dakioken *irrupen, hedamen eta distiradura* guzia, Euskalzaleen-Bilzarrak halaber, bozkariagarri bezain goresgarri dukeena.

Bis-arren! Halabiz!

APREZ MARTIN LANDERRECHE  
Bilzar Iskribaria.

DONIBANE-LOHITZUNEN, Ephailaren lehenean, 1914garrenean.

1. — Ikhus, don Julio URQUIJO-koaren 1907ko Hilabetekarian, 2garren eta 3garren thearaldiak

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.

1910  
-  
Albia



### Etat Civil de Mauléon

Notes de Février

#### Naisances

- 3. Perez, Josephine, fille de Félix et de Paug, Marie.
- 4. Jarrey, Jean, fils de Jean, et de Esteban, Anne.
- 4. Fuharré, Cyprien, fils de Pierre, et de Catherine Loge, Catherine.
- 4. Agonbortu, Anna-Marie, fille de Jean-Pierre, et Borgez, Anne.
- 8. Sully, Catherine, fille de Jean-Pierre, et de Laura, Marianne.
- 8. Lacroix, Bernard-Gilbert, fils de Jean-Baptiste, et de Esteban, Madeleine.
- 8. Puch, Yvonne-Joséphine, fille de Paul-Pierre, et de Lapize, Marianne-Emma.
- 14. Giroz, Valentine, fille de Pascal, et de Gaston, Lucrèce.
- 18. Ricardo, Fatsimo, fille de Ricardo, et de Carlos, Victoria.
- 18. Sastredo, Charles, fils de Ezequiel, et de Miquèle Josefa.
- 21. Biez, Damazo, fils de Mariano, et de Rolando, Denise.
- 25. Fernandez, Josefa, fille de Antoine, et de Moyn, Denise.
- 26. Anzar, Marie, fille de Mariano et de Amarez, Joana.

#### Décès

- 3. Fadenil, Marie, 3 mois.
- 8. Elissabide, Pierre-Benjamin, colporteur, 47 ans.
- 9. Litché, Jean-Pierre, époux Tuyaeré, 54 ans.
- 10. Touan, Pierre-Joseph, 18 ans.
- 14. Larren, Pierre, Frère des Ecoles chrétiennes, 88 ans.
- 17. Couriol, Jean-Baptiste, époux Ordober, de 54 ans.
- 17. Antolio, Marie, veuve Peyran, 80 ans.
- 21. Lafargue-Baraque, Elisabeth, veuve Cuyen, 81 ans.

### Saint Jean-Pied-de-Port

La garnierie de Saint-Jean-Pied-de-Port a opéré, sur le territoire de Saint-Jean-de-Vieix, la tante de dix chevaux de propreté espagnole conduits par un fraudeur qui a pris la fuite et n'a pu être rejoint.

#### Accident

Dimanche matin, M. Peyrol, âgé de soixante-quatre ans, au quartier d'Alzay, commettant d'abus, retourne chez lui, venant de Saint-Jean-Pied-de-Port, muni sur un âne. A Uhart-Cize, elle valet descendre et s'installe à terre. Elle tombe si malheureusement, qu'elle se cassa la jambe. Des soins immédiats lui furent prodigués par M. le docteur Ronseuil qui, quoique l'état de la blessée soit grave, espère le remettre sur pied.

### Saint Just Ibarre

Vendredi matin, s'est éteint, à l'âge de 93 ans, M. Jean Garcia. Le doyen d'âge de la commune des environs. Le vénéral mande et la consolation de communier pour le dernière fois de la main de son fils M. le chanoine Garcia, ancien curé de Ibarpuru. Nous offrons à la famille nos respectueuses et sincères condoléances.

Aujourd'hui, dimanche, élection d'un conseiller, en remplacement du maire décédé le 18 janvier dernier. On ne connaît qu'un candidat, M. Dominique Béthazar, genre du défunt.

### Iroulégué

Par décision du directeur des Basses-Pyrénées, M. Pierre Bichard a été nommé receveur-buraliste de 2<sup>e</sup> classe à Iroulégué.

### Secours

Pour pertes matérielles accordés aux Agriculteurs en 1912

En raison des nécessités budgétaires et en présence de la volonté nettement manifestée par le Parlement d'arriver à la suppression graduelle des secours pour pertes matérielles par la réduction du Crédit qui est vu affecté annuellement. M. le Ministre de l'Agriculture s'est vu dans la nécessité d'abaissier à deux pour cent uniformément le taux des secours pour les pertes survenues en 1912.

### Perception des Impôts

Finances à Prêtres et Sous-Prêtres: Loi du 26 Février 1913 promulguée par le département (Ordonnance du 27 Novembre 1913) et du 18 Janvier 1917) Art. 4. La perception des impôts directs et des produits et revenus publics continuera d'être opérée jusqu'au 1<sup>er</sup> Avril 1913 conformément aux lois en vigueur.

Continuera d'être faite pendant le mois de Mars 1913 la perception conformément aux lois existantes des divers produits, droit et revenus au profit des départements, des communes, des établissements publics et des communautés d'habitants dûment autorisées.

Continuera également d'être faite pendant le même mois la perception conformément aux lois existantes des divers produits et revenus affectés aux budgets annexes rattachés par ordre au budget général.

### EUSKARIANA

#### A Propos de la Chanson "ZAZPIAK BAT"

Dans les derniers numéros du *Journal de Saint-Palais*, il a été question à deux reprises, de la chanson «ZAZPIAK BAT» que nous a chantée il y a quelques jours à Saint-Palais et le mois de Mars de Paris. Cetti chanson est de José Mendiguch, basco d'origine, qui nous l'a présentée. Il n'est pas impossible qu'elle se soit parabord dans le *Haitia* de Buenos-Ayres à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En tout cas, elle ouvre le recueil intitulé *Zazpiak* de notre ami Jean Sarrat, petit volume dans lequel se trouvent un assez grand nombre de poésies basques, parmi lesquelles plusieurs méritaient d'être mieux connues. Celle qui nous occupe est connue et est recueillie. Son vrai titre est le suivant *Hecualdun guai bat*. Elle ne comprend pas moins de vingt couplets, parmi lesquels Cazavena me chante avec raison que les quatre plus intéressants, nous les reproduisons ci-dessous, en respectant l'orthographe, pour tant constatable, de l'auteur, ainsi que sa ponctuation :

Lagorri eta Bababarrak, Chibarra eta Navarra, Guipuzketa eta Bizkaya, Gipuzko eta Alaba. Aldeak kontatzen auzo guztiak, denda eta denak ana. Nahi Frantzia ala Espainia, nahi denbora badakiz. Sere nahiyoa auzo guztiak, et diren lekuak. Ana sari eta amantara har, gertatu izaki orotzak. Gaiti gaiti gure auzuak, joberu ezazu munduak. Nekeki berrak gaiti gaiti, yandon apalaki, badakiz. Barea Castilla berrak Frantzia, sari eta lekuak. Nahi Espainia ala Frantzia, sari eta lekuak.

Ces strophes ou couplets sont respectivement les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> du texte intégral. Les 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> nous paraissent dignes d'être mentionnées aux aussi :

Zazpiak elgar ataldu dituzte, denak ukayak emaki Hira Frantzia ala Espainia, sari eta lekuak. Nahi Espainia ala Frantzia, sari eta lekuak. Nahi Espainia ala Frantzia, sari eta lekuak. Nahi Espainia ala Frantzia, sari eta lekuak.

Ces vers et les précédents, assez gauchement rédigés en bas-navarrais occidental mêlé de labourdin littéraire, d'une métrique indéfinissable, mais d'une belle envolée, sont intéressants sans doute, ceux qui dans le *Haitia* s'inscrivent ont écrit sur le même sujet, mais la musique aidant, ils passent très bien et devraient être chantés fréquemment par tous les Basques. Il importerait, cependant, de retrouver le « batzo Castilla berrak Frantzia » car *Castilla* ne saurait signifier autre chose que « de la Castille » ou la région de *Castille*. Cette phrase n'a été faite, il faut reconnaître que par Cazavena, ce quatrain est d'un très bel effet.

### Peame

Nous lisons dans l'*Eszkualduna*, Au Triquet Moderne

Malgré les attractions du football et des fêtes variées de Saint-Léon, l'affluence au

Triquet Géorgique était telle, que nombre de pèlerins ne purent se tenir dans les galeries, pourriant vains de cet établissement moderne. Ce fut bien regrettable pour eux, car la partie d'inauguration fut passionnante de boni à boni.

Les deux frères Dougout menèrent le train, constamment un à deux, près; ils furent inquiétés dans la dernière phase de la partie, mais après une égalisation à 47, ils prirent un point d'avance par rapport de trois points, malgré un retour héroïque de leurs adversaires.

L'équipe Dougout est toujours la grande, la belle, la scientifique équipe habituelle à la victoire. Si le Triquet moderne avait été construit il y a dix ans, ces deux gars-jonis avec leurs moyens auraient pu faire leur fortune. Puis, jouer dégoûté, correct et sympathique, est toujours en forme malgré son embonpoint et son âge: c'est un « delator » unique. Quant à Harambillu, quels progrès à son actif depuis seulement six mois ! Il livre si peu maintenant la partie et vie tellement au jeu classique que l'on est en droit de fonder sur lui toutes sortes d'espérances, s'il veut persévérer dans cette voie.

La suite entre ces quatre champions dura exactement 145 minutes. Il y eut des quinzies de toute beauté. Public connaisseur et enthousiaste.

Il y a encore de beaux jours pour la pelote basque.

Après la partie, une superbe Mogolidera « ZARRA », lancée par le personnel de la liqueur de ce nom, s'éleva dans les airs au milieu des acclamations.

### Tribune Publique

#### La Répartition Proportionnelle Scolaire

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Toulouse, en majorité socialiste, a voté l'allocation de secours en nature à tous les enfants désemployés, sans distinction de partis ni d'écotes.

Il y a quelques jours, c'était le Conseil municipal de Toulouse qui obtenait à la même pensée d'édile. De toutes parts et à plus en plus on s'y rallie et bientôt il n'y aura plus pour fermer aux élèves des écoles libres les cordons de la bourse municipale, que quelques septennaires démodés.

### Tramway

Office du 23 juillet 1912.

#### (Suite)

#### CONVENTION

entre le Département des Basses-Pyrénées et MM. E. Ador, A. Giroz et Loucheur.

L'an 1912, le 12 juin.

Entre les soussignés :

M. H. Malire, secrétaire général délégué de M. Cogola, préfet des Basses-Pyrénées, agissant au nom et pour le compte du département, en vertu de la loi du 10 août 1871, de la loi du 11 juin 1888, des décrets des 20 mars 1882, 23 décembre 1885, 23 février 1900, 10 juillet 1907, et 7 juillet 1910, et les déléguations du conseil général en date des 18 décembre 1908, 11 mai 1910 et 10 avril 1912 et des délibérations de la commission départementale en date du 22 avril 1912 et du 24 juin 1912.

D'une part, M. Ernest Ador, ingénieur à Bayonne, MM. Alexandre Giroz et Louis Loucheur, ingénieurs-constructeurs, demeurant à Paris, 67 rue de Valenciennes, agissant tant en leur propre nom personnel que conjointement et solidairement.

D'autre part, Il a été convenu ce qui suit :

#### CHAPITRE I<sup>er</sup>

1<sup>er</sup> Article. — Le matériel roulant en service à l'expiration de la concession qui doit faire retour au département et les lignes.

Article 1<sup>er</sup>. — Le département des Basses-Pyrénées concède pour la partie située sur son territoire du département des Landes, à MM. E. Ador, A. Giroz et Loucheur, qui acceptent l'établissement et l'exploitation d'un réseau de chemin de fer d'intérêt local à voie de 1 mètre à traction électrique comprenant les lignes suivantes :

- 1<sup>re</sup> ligne n. 1, de St-Jean-de-Luz à Peyrehorade avec embranchement d'Aiscain à Sère. Longueur de la ligne principale 74 km. 560
- 2<sup>e</sup> ligne n. 2, de St-Jean-de-Luz à Mauléon. Longueur de la ligne principale 71 km. 500
- 3<sup>e</sup> ligne n. 3, de St-Jean-de-Luz à Peyrehorade avec embranchement de St-Jean-de-Luz dans le département des Basses-Pyrénées et de 12 km. 129 dans le département des Landes. Longueur de l'embranchement 12 km. 700
- Longueur totale approximative 82 km. 260

#### Se décomposant ainsi :

- 1<sup>re</sup> Section: De St-Jean-de-Luz à Camboles-Bains avec embranchement d'Aiscain à Sère. Longueur de la ligne principale 33 km. 703
- 2<sup>e</sup> Section: De Camboles-Bains à Peyrehorade. Longueur dans les Basses-Pyrénées 33 km. 074
- Longueur dans les Landes 0<sup>e</sup> 7 km. 110

Ligne n. 2 de Saint-Palais à St-Jean-de-Luz avec embranchement sur Mendive. Longueur de la ligne principale 33 km. 703

Longueur de l'embranchement à St-Jean-de-Luz 0<sup>e</sup> 7 km. 110

Longueur totale approximative 40 km. 200

La longueur totale approximative du réseau est donc de 122 km. 560.

Art. 2. — Ces lignes seront construites et mises en complet état d'exploitation aux frais exclusifs du département. Les concessionnaires exécuteront la totalité des travaux et fourniront tous les objets immobiliers nécessaires à l'exploitation du réseau, notamment :

- Les études, la conception des avant-projets et des projets définitifs et le plan de bornage des parties en déviation.
- L'acquisition des terrains nécessaires à l'établissement des lignes et des stations et de leurs dépendances, des dépôts et ateliers de constructions de transformation, etc.
- Il est tenu compte de l'existence des voies publiques de toutes catégories nécessaires à l'assiette des lignes et de leurs dépendances. A savoir notamment aux concessionnaires.

Tous les travaux d'infrastructure, y compris l'approvisionnement des voies publiques en traverses.

Tous les travaux de superstructure, voie courante, voies de service, voies et quais décharge avec les lignes et les installations des gares, stations et halles, les ateliers de réparation et les dépôts du matériel, le matériel de roulement, le mobilier des gares, l'outillage des gares, des voies et des ateliers.

L'armement électrique des lignes comprenant la ligne de contact de fer, les caténaires, les rails, les sous-stations de transformation, de coupe, etc.

Les travaux et fournitures de toute nature seront exécutés d'après les projets définitifs approuvés par le préfet. Le matériel roulant, d'une façon générale, tous les appareils de l'équipement électrique fournis par les concessionnaires devront être de types agréés par les conseils désignés par le conseil général et équivalents aux meilleurs types en usage.

Art. 3. — Le matériel roulant qui devra être fourni devra comprendre au moins :

- Six voitures automobiles à quatre moteurs de 50 chevaux comprenant au moins treize places assises et un compartiment à bagages de 280<sup>e</sup> mètres.

Quatre tracteurs pour le service des marchandises, à quatre moteurs de 15 chevaux, pouvant remorquer de 60 mètres environ.

Trois bogies de rechange avec équipements électriques à deux moteurs de 55 chevaux, pouvant remplacer les bogies des voitures automobiles et tracteurs à 4 essieux.

Les concessionnaires auront d'ailleurs la faculté de remplacer tout ou partie des tracteurs par des automobiles à voyageurs.

#### Matériel remorqué

Il est autorisé à voyageurs comprenant au moins 21 places assises.

Quatre-vingt locomotives.

Vingt-deux voitures plate-forme.

Seize wagons plate-forme à traverses pivotantes.

Les voitures à voyageurs et la moitié des wagons à marchandises de chaque type seront munies de freins à air et à vi. Pour moitié des wagons à marchandises seront munies d'une conduite blanche de frein et d'un frein à levier à crémaillère. Les wagons à marchandises pourront porter une charge de 40 tonnes.

#### Matériel de levage

Deux gares de chargement lourdes munies de freins à vi.

Le matériel roulant en service à l'expiration de la concession qui doit faire retour au département et les lignes.

Article 1<sup>er</sup>. — Le département des Basses-Pyrénées concède pour la partie située sur son territoire du département des Landes, à MM. E. Ador, A. Giroz et Loucheur, qui acceptent l'établissement et l'exploitation d'un réseau de chemin de fer d'intérêt local à voie de 1 mètre à traction électrique comprenant les lignes suivantes :

- 1<sup>re</sup> ligne n. 1, de St-Jean-de-Luz à Peyrehorade avec embranchement d'Aiscain à Sère. Longueur de la ligne principale 74 km. 560
- 2<sup>e</sup> ligne n. 2, de St-Jean-de-Luz à Mauléon. Longueur de la ligne principale 71 km. 500
- 3<sup>e</sup> ligne n. 3, de St-Jean-de-Luz à Peyrehorade avec embranchement de St-Jean-de-Luz dans le département des Basses-Pyrénées et de 12 km. 129 dans le département des Landes. Longueur de l'embranchement 12 km. 700
- Longueur totale approximative 82 km. 260

16. Seisdedos, Charles, fils de Zeguiel, et de Miquèle Jofaso.  
 21. Biec, Damaso, fils de Mariano, et de Royo, Manuela.  
 25. Fernandez, Josefa, fille de Antoine, et de Molina, Denise.  
 26. Aznar, Marie, fille de Mariano et de Aznarés, Juliana.

### Décès

3. Fadeuil, Marie, 3 mois.  
 8. Elissabide, Pierre-Benjamin, célibataire, 47 ans.  
 9. Luche, Jean-Pierre, époux Tuyaret, 54 ans.  
 10. Touan, Pierre-Joseph, 18 ans.  
 15. Larrien, Pierre, Frère des Ecoles Chrétiennes, 88 ans.  
 17. Couriol, Jean-Baptiste, époux Orduborde, 54 ans.  
 17. Astabie, Marie, veuve Peyran, 80 ans.  
 24. Lafargue-Baraquet, Elisabeth, veuve Cuyen, 81 ans.

### Saint Jean-Pied-de-Port

La gendarmerie de Saint-Jean-Pied-de-Port a opéré, sur le territoire de Saint-Jean-le-Vieux, la saisie de dix chevaux de provenance espagnole conduits par un fraudeur qui a pris la fuite et n'a pu être rejoint.

### Accident

Dimanche matin. M<sup>me</sup> Peyrol, âgée de soixante-quatorze ans, du quartier d'Ilzalguy, commune d'Ispoure, rentrait chez elle, venant de Saint-Jean-Pied-de-Port, montée sur un âne. A Uhart-Cize, elle voulut descendre et sauta à terre. Elle tomba si malencontreusement, qu'elle se cassa la jambe.

Des soins immédiats lui furent prodigués par M. le docteur Rousset qui, quoique l'état de la blessée soit grave, espère la remettre sur pied.

### Saint Just Ibarre

Vendredi matin, s'est éteint, à l'âge de 93 ans, M. Jean Garcia, le doyen d'âge de la commune et des environs. Le vénéré malade a eu la consolation de communier pour la dernière fois de la main de son fils, M. le chanoine Garcia, ancien curé de Hasparren. Nous offrons à la famille nos respectueuses et sincères condoléances.

Aujourd'hui, dimanche, élection d'un conseiller, en remplacement du maire décédé le 18 janvier dernier. On ne connaît qu'un candidat, M. Dominique Béthoular, gendre du défunt.

### Irouléguay

Par décision du directeur des Basses-Pyrénées, M. Pierre Elchart a été nommé receveur-buraliste de 2<sup>e</sup> classe à Irouléguay.

### Secours

Pour pertes matérielles accordés aux Agriculteurs en 1912

En raison des nécessités budgétaires et en présence de la volonté nettement manifestée par le Parlement d'arriver à la suppression graduelle des secours pour pertes matérielles par la réduction du Crédit qui y est affecté annuellement, M. le Ministre de l'Agriculture s'est vu dans la nécessité d'abaisser à deux pour cent uniformément le taux des secours

pour le même motif, les allocations conformément aux lois existantes des divers produits et revenus affectés aux budgets annexes rattachés par ordre au budget général.

## EUSKARIANA

### A Propos de la Chanson "ZAZPIAK BAT"

Dans les derniers numéros du *Journal de Saint-Palais*, il a été question à deux reprises, de la chanson « ZAZPIAK BAT » que Cazenave chanta il y a quelque temps à Saint-Palais et le mois dernier à la réunion mensuelle des Basques de Paris. Cette chanson est bien de José Mendiague, basco-américain d'origine hasparrenique. Il n'est pas impossible qu'elle ait paru d'abord dans le *Haitza* de Buenos-Ayres à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En tout cas, elle ouvre le recueil intitulé *Zazpiak bat, Eskualdun kantak* 1900, petit volume dans lequel se trouvent un assez grand nombre de poésies basques, parmi lesquelles plusieurs mériteraient d'être mieux connues. Celle qui nous occupe se trouve en tête du recueil. Son vrai titre est le suivant *Hescualdun guciak bat*. Elle ne comprend pas moins de vingt couplets, parmi lesquels Cazenave ne chante avec raison que les quatre plus intéressants. Nous les reproduisons ci-dessous, en respectant l'orthographe, pourtant contestable, de l'auteur, ainsi que sa ponctuation :

Lapourdi eta Baionabarre, Chuberua eta Navarra, Gulpuzkoa eta Bizkaiya, zazpi-garrena Alaba, Guziak elgar atchik dezagun, nehorez ahal bada, Aiten kostumak segi ditzagun, galdu ez dezagun ama. Nahiz Frantzia lan Espainian, yuanden demora bandian, Gure mintzaiya nahiz galarazi, arri diraba launia ; Ama utzi eta amaizana har, gertha litake ordyuan Geldi galteoz gure amarekin, hobierik esleu mundoyan. Hescualdun herriak gaizki gabiltza, yuanden apardai handian, Batzu Castillas berriak Frantsesez, arri giza solasian ; Denen ikhasian gizonak ondu, aisea bilizko mun sayuan, Baina n Hescuara atchik dezagun, amahi gake buruyan. Aitu Hescuaraz mintzo da eta, semiak arrapostuya, « Sei Vazcongado pero atchizi zait, tipitikan ikhasia. » Ez dela hori amaren dako bihoz erdita garria, Berak mundurat eman ondant, semiak ez ezagutzia.

Ces strophes ou couplets sont respectivement les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> du texte intégral. Les 2<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> nous paraissent dignes d'être mentionnés eux aussi :

Zazpiek elgar atchik dezagun, denek eskuyak emanik Hiru Frantzia lan Espainian, aparto izana gatik ; Lehenagoko arrangurak utzi, elgar maita bihotzetik Hescualdun herriak anyas dira, mundura sortoz gerostik. Ama Hescuara bihotza triste, nigaruz urturik dago, Ikusiz semex ez ditola kasurrik elgen geygo ; Erida eta lagun lehenagor, senda ditare orain. Oral sendatus bizi litake, mendeak mende direno.

Ces vers et les précédents, assez gauchement rédigés en bas-navarrais occidental mêlé de labourdin littéraire, d'une métrique incisée, mais d'une belle envolée, sont inférieurs sans doute à ceux qu'Adema et Iparraguirre ont écrits sur le même sujet, mais, la musique aidant, ils passent très bien et devraient être chantés fréquemment par tous les Basques. Il importerait, cependant, de retoucher le « batzu Castillas berriak Frantsesez », car *Castillas* ne saurait signifier autre chose que « de la Castille, ou à la rigueur, de Castille ». Cette réserve faite, il faut reconnaître que, chanté par Cazenave, ce quatrain est d'un très bel effet.

G. L.

### Paume

Nous lisons dans l'*Eskualduna*.

#### Au Trinquet Moderne

Malgré les attractions du foot-ball

il livre si peu maintenant la pelote et visiblement au jeu classique que l'on est en droit de fonder sur lui toutes sortes d'espérances, s'il veut persévérer dans cette voie.

La lutte entre ces quatre champions dura exactement 145 minutes. Il y eut des « quinze » de toute beauté. Public connaisseur et enthousiaste.

Il y a encore de beaux jours pour la pelote basque.

Après la partie, une superbe Mongolfière « ZARRA », lancée par le personnel de la liquerie de ce nom, s'éleva dans les airs au milieu des acclamations.

### Tribune Publique

#### La Répartition Proportionnelle Scolaire

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Toulouse, en majorité socialiste, a voté l'allocation de secours en nature « à tous les enfants nécessiteux, sans distinction de partis ni d'écoles »

Il y a quelques jours, c'était le Conseil municipal de Toulon qui obéissait à la même pensée d'équité. De toutes parts et de plus en plus on s'y rallie et bientôt il n'y aura plus pour fermer aux élèves des écoles libres les cordons de la bourse municipale, que quelques sectaires démodés.

### Tramway

Officiel du 23 juillet 1912.

(Suite)

#### CONVENTION

entre le département des Basses-Pyrénées et MM. E. Ader, A. Giros et Loucheur.

L'an 1912, le 24 juin.

Entre les soussignés :

M. H. Maléra, secrétaire général délégué de M. Coggia, préfet des Basses-Pyrénées, agissant au nom et pour le compte du département, en vertu de la loi du 10 août 1871, de la loi du 11 juin 1880, des décrets des 20 mars 1882, 23 décembre 1885, 13 février 1900, 16 juillet 1907, et 7 juillet 1910, et les délibérations du conseil général en date des 18 décembre 1908, 11 mai 1910 et 16 avril 1912 et des délibérations de la commission départementale en date du 22 avril 1912 et du 24 juin 1912,

D'une part ;

Et M. Ernest Ader, négociant à Bayonne, MM. Alexandre Giros et Louis Loucheur, ingénieurs-constructeurs, demeurant à Paris, 69, rue de Miromesnil, agissant tant en leur nom personnel que conjointement et solidairement,

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

#### CHAPITRE 1<sup>er</sup>

Construction, armement et frais d'établissement des lignes.

Article 1<sup>er</sup>. — Le département des Basses-Pyrénées concède pour la partie située sur son territoire, et rétrocède pour la partie située sur le territoire du département des Landes, à MM. E. Ader, A. Giros et Loucheur, qui acceptent, l'établissement et l'exploitation d'un réseau de chemin de fer d'intérêt local à voie de 1 mètre, à traction électrique comprenant les lignes suivantes :

Ligne n° 1, de St-Jean-de-Luz à Peyrehorade, avec embranchement d'Ascain à Sare.

Longueur de la ligne principale 74 km. 546

Dont 67 km. 434 dans le département des Basses-Pyrénées et 7 km. 1/2 dans le département des Landes.

Longueur de l'embranchement environ 7 km 700

des pro  
 de leur  
 L'acqui  
 l'établis  
 et de leur  
 des sous-  
 est toutef  
 bliques d  
 siette des  
 livré grat  
 Tous les  
 l'approba  
 printées  
 Tous l  
 courante,  
 d'échan  
 ments de  
 de répar  
 tériel fixe  
 l'outillage  
 L'arme  
 nant la li  
 que des l  
 tion, de  
 Les tra  
 seront ex  
 approuv  
 et, d'une  
 l'équipem  
 sionnaire  
 préfet su  
 conseils  
 équivalen  
 Art. 3.  
 fourni au  
 tion devr

Six voi  
 de 55 ch  
 cinq plac  
 gages de  
 Quatre  
 chandise  
 d'une tou  
 Trois  
 électrique  
 pouvant  
 automot  
 Les c  
 faculté  
 leurs pa

Huit v  
 moins 2  
 Quato  
 Vingt  
 Vingt  
 Seize  
 tantes.  
 Les vo  
 wagons  
 munies  
 des wag  
 conduit  
 vier à c  
 ses pou

Deux  
 de frein  
 Le m  
 de la c  
 départe  
 des cha  
 est indi  
 Les co  
 à ce mat  
 sant, tou  
 saire pou  
 complém  
 l'autoris  
 le prix r  
 Le cap  
 ni par an  
 par annu  
 ploitation  
 avec le c  
 restant à  
 sur la bu  
 Si les  
 ces ann  
 à l'Etat



Les travaux et fournitures pour lesquels il n'existe pas de prix à la série, et moins que ces prix ne puissent se déduire naturellement de ceux de cette série, seront comptés d'après les dépenses réellement effectuées par les concessionnaires, majorées de 15 p. 100 pour frais généraux, frais d'administration et avances de capitaux. Toutefois, lorsque les travaux seront exécutés sur le compte des concessionnaires par la Compagnie du Midi, les sommes à porter en compte pour ces travaux seront égales au montant des dépenses réellement payées par les concessionnaires majorées seulement de 2 p. 100.

Il en sera de même des fournitures faites par la Compagnie du Midi.

L'ensemble des dépenses ainsi faites sera majoré pour frais de constitution du capital de la société à former par les concessionnaires d'une somme fixée à forfait à 1.2 p. 100 de ces dépenses totales.

Le montant total des dépenses de construction à porter en compte pour l'ensemble des lignes du réseau ne pourra pas dépasser, y compris toutes les majorations dont il vient d'être parlé, le maximum fixé à l'article 4 ci-dessus.

Dans le cas où ce maximum ne serait pas atteint, les dépenses d'établissement seraient majorées à titre de prime d'économie de la moitié du l'écart entre ce maximum et la moitié de la dépense justifiée.

Art. 6. — Les dépenses faites sur les diverses lignes et justifiées par les concessionnaires, conformément aux stipulations qui précèdent, seront portées en compte chaque mois au fur et à mesure de l'exécution et de la justification des dépenses ou de la livraison des approvisionnements, mais sans que le total des dépenses portées en compte puisse dépasser le maximum fixé à l'article 4.

Sur les dépenses ainsi portées en compte sur les états de situation mensuelle dressés par les concessionnaires et vérifiés par l'administration, le département paiera chaque mois aux concessionnaires et au plus tard dans le mois qui suivra la présentation des situations mensuelles les soixante-douze centièmes du montant de ces situations, sans que le total des acomptes puisse dépasser les quatre cinquièmes du maximum fixé à l'article 4.

(A suivre.)

## Congrès Basque

Voici le compte-rendu de l'inoubliable Assemblée Basque qui eut ses assises à Saint-Palais; il manque assurément, d'actualité mais il n'a paru que ces jours-ci dans la *Revue des Etudes Basques* ce *refugium des peccatorum* Basquistants.

On appréciera, comme il convient la pureté du Basque de ce compte-rendu, mais à Saint-Palais, particulièrement, car nulle part cette vieille

Donibane Lohitziangoak, bere Meza miretsien ondolik errepikatzen duena. — Aiphu da bigarrenekorik Ovide d'Arthez-Lassalle, Prefeturar Kontseilari izatua. Laguntasunari haste hastetik eman zioen izena, eta her-azari bere emaitza. Geroztik, bere tokiareen gureganika-ko urruntasunak, adinak ere behar bada, eta emaitzen sar-araztekgore moldegaizkeriak, ez zuten, ez gutarlean aurkhitzen, ez bertze emaitzarik egiten lagundu — Aiphu da azkenekoz Théophile Barran, notari ondoa. Bilzar-lagun kharitsuenetarik zen, bikharitatu, bai urunenelan ere aurhitezari, huts egiten ez zakiena. Hura ginduen, asmu hau izatu zuen lagun bakharra: Ez othe gindukeen *Hilabetekari* bat gutartelean moldatu, Euskararen argitasun zembeti, eta haren urhats on edo gaichtoari lohazken gerthakariak, ezagut-arazi zituzkeena. Barran zenak, bere gutun edo letrak, euskaraz iskribatzen zerazukun, eta daukagu berri ehabar alegeragarrien kondatzeko, bere parerik ez zuela. — Jainkoak bere lorian dituela, horiek ziren, iragan urthe horrek ereman dauzkikun lagunak.

Hortarik harat, irakurtu dire eta onhartuak izatu, jazko bilkhurari eta har-emanari behatzen ziren chebetasunak.

Buru lehenak orduan aiphatzen du gauza bat, duela bi urthe bilzar-lagun batek bilkhurari begien aintzinerat eman zioena, iragan urtheoko bilkhuran erreberritu zena, eta geroztik ezin bururatu egotua: zeri eta, Euskarari chede diogun iraupenaren emateko, galdetu eta ardietsi behar gindukela, *Euskara* izan dadien irakatsia, Semenarioan, eta gure herrietako haurren eskoletan. — Bilkhura guziaren ordu hartako atzartasunak, eta bilzar-lagun berezienetarik zembaiten eta goretisien ere argudioak, argudio funts handitakoak, ezagutzerat eman dute, zembat zen aiphamen hori bilkhura guziaren goarakoa. Eztabada den amul sukiena luzez atchiki duen hortarik, atchatu dire hirur gauza: *Lehembizikoa*, irakaspen horrek, Euskararen iraupenarentzat, hanitz erran nahi lukela; — *bigarrenkoa*, eskola nauti edo irakasleek, frantses mintzairaren irakasteko, bereri zaizkolen urhats hobereenez hautu egin dezaketela, beraz frantsesaren irakasteko laguntza hoberenetarik bat bezala, Euskararen eskolarat sar-arazte beren eskuan dutela; *hirugarrena*, dela semenerioko, dela eskola chumeetako ikasleeri gogoaren ontzeko, gure *Laguntasuna*, urthetik urtherako sari baten ematerat lagokeela: hala nola, semenarioko ikhasle hoberen bati osorik, edo hoberen zembaiti zathitzeko, gutiagorik gabe, *ehun libera*; eta eskoletako haur ikhasle hoberen zembaiti, gutiagorik gabe, *ehun eta berroogita hamar libera*.

Hori guziari darraikola, hitzartzen da, Buru-Lehenaren erranetik eta bilkhura guziaren nahitik, urtheoko *bilzar buruzagiak* eta

Etxeberria, 17 an  
mienues à Ossès, sont conda  
la première à quinze jours et  
couda à huit jours d'emprison

Inculpé de coups et blessur  
labery Bertrand, 32 ans, cul  
à Aithice est condamné à cer  
d'amende avec sursis.

## Sport

Nous lisons dans le *Jockey*

### Afrique du Sud

Le cheval français Tartouch  
Kenelm et Tripassalda, a remporté  
victoire dans le Germiston  
(7,500 francs au 1<sup>er</sup>, 2,200 m.), bat  
tête Nell Gwynne, suivie de Queen  
treize autres chevaux.

Il est né à Orâas chez M. Canton-

Deux arabes de 3 ans du E  
Saldi-Choury ont été vendu  
dernier, pour dix mille f  
au Comte de Canevaro, le r  
tant distingué des Haras Na  
Italiens.

Tous les  
**VENDREDIS** Eug  
à Saint-Palais Chirurgical-Gen  
Lauréat  
Tous les jou  
Ancienté Localo ou G  
Extraction des dents sans do  
**PLOMBAGE A L'EM**  
AMALGAMES — AURIFICATIO  
**Nettoyages de Bou**  
Procédé spécial permettant de donne  
cariées leur blancheur primiti  
**Appareils de Redress**  
Corrigent les irrégularités ou les an  
deuxième dentition chez les enf

**LE MEILLEUR**  
**RECONSTITUANT**  
du **SANG**  
Envoi franco contre mandat. BLANCA

ieux parlée, je le dé-  
noble fierté ! On cher-  
ment, mieux sous ce  
out le.... Béarn !

## LEEN-BILZARRA

oko *Bil-Aldia*

Bilzarrak, aurthengo bere  
aphaleun, buruillaren 28<sup>oa</sup>.  
loko, ehun eta berrogoi bat  
nak aurkhitu dire Nere  
pague hirian notari eta hi-  
nak onhetsi sieten barne-  
un hanzaphezak euskaraz  
ari ongi-ethorria. Atsegin  
aditu du, eta esku zarta  
aren hitza, bilkhurarentzat  
Euskal - mintzairarentzat

combe, Buru lehenak, ni-  
k ere, bardint ez lezaken  
batez, bihurtu diozka bil-  
eskerrak, eta bere aldian  
saristatua izaturik, adiar-  
asterat zohala.

lehenik, bilkhuran ezin  
abe dulenak, bai eta ere  
ogoi eta hamar bat euskal-  
at saritzea galdetzen dute-  
sien dire guziak.

alsu bat emana zaiote gero,  
beregana deithu dituen  
eri. Aiphu da lehembiziko-  
Bidarteko erretor zena.  
ra beraz Laburdiko mint-  
ithurburutik zen. Lakhet  
neurthitz bitchitarik mol-  
Mochkorraren igande ar-  
tuen ere kobla batzu, bere  
arnerako eta kaporako,  
ezin hobeki zohazkonak;

Dona-Mariaren goresgarri,  
ko bat, *Schola Cantorum*  
goak, bere Meza miretsien  
en duena. — Aiphu da bi-  
e d'Arthez-Lassalle, Prefe-  
zatua. Laguntasunari haste  
n izena, eta hel-arazi bere  
bere tokiaren gureganika-

adinak ere behar bada, eta  
tekgoreu moldegaizkeriak,  
ean aurkhitzen, ez bertze  
agundu — Aiphu da azke-  
Barran, notari ondo. Bil-  
netarik zen, bilkhuretan,  
e aurthizeari, huts egiten

ginduen, asmu hau izatu  
arra : Ez othe gindukeen  
gutartean moldatu, Eus-  
zement, eta haren urhats  
ohazken gerthakariak, eza-  
na. Barran zenak, bere gu-  
askaraz iskribatzen zerauz-  
berri ehabar alegararrien  
berri gurea. — Jain-

*buru-lehen goresizkoak* batetarat ezarritz,  
moldazen dela *Bilkhura* edo *Kontseilu*  
berezi bat, Kontseiliarieri bereri zaiotenean  
eta zaioten tokietarat bilduz, irakaspén bai-  
tezpado horren ahalik hobekiena bururatzen  
laguntzeko, eta bertze urhats baitezpa-  
dakoeri beren *hots* ahalik hoberenaren ema-  
teko.

(A suivre)

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. de Badière, Président.

*Audience du 7 Mars 1913*

Poursuivis pour délit de chasse,  
Etcheverry Dominique, âgé de 18  
ans, cultivateur, demeurant à Dome-  
zain et Barat Jean, 33 ans, charpentier  
à Aïoints, sont condamnés à 16 fr.  
d'amende chacun.

Pour avoir négligé de faire à son  
entrée en France la déclaration pres-  
crite par la loi, Etcheverrya Martin,  
35 ans, scieur de long à Ürepel, est  
condamné à cinq francs d'amende.

Les sieurs Bertrand Eyhartz, 44  
ans, Maysonnave Arnaud, 27 ans et  
Arhanct Gratien, 30 ans, cultiva-  
teurs, demeurant à Ostabat, étaient  
inculpés de coups et blessures. Le  
tribunal prononce la relaxe des deux  
premiers et condamne au contraire  
Arhanct à un mois de prison avec  
sursis et cent francs d'amende.

Poursuivies pour avoir mentié en  
réunion, Bidegain Marie, 29 ans et  
Etcheverria Félicie, 17 ans, bohé-  
miennes à Ossès, sont condamnées :  
la première à quinze jours et la se-  
conde à huit jours d'emprisonnement.

Inculpé de coups et blessures, Sal-  
labery Bertrand, 32 ans, cultivateur  
à Ainhice est condamné à cent francs  
d'amende avec sursis.

## Sport

Nous lisons dans le *Jockey* :

### Afrique du Sud

Le cheval français Tartachut par Saint-  
Kenelm et Tripassals, a remporté une nou-  
velle victoire dans le Germiston Handicap  
(7,500 francs au 1<sup>er</sup>, 2,200 m.). battant d'une

## Remonte

Le Commandant du Dépôt de Re-  
monte de Tarbes à l'honneur d'infor-  
mer Messieurs les Eleveurs que des  
ventes de juments réformées par an-  
ticipation, auront lieu pendant le  
mois de Mars, dans tous les centres  
indiqués pour les achats de pouliches  
de 3 ans destinées à la reproduction.

Ces ventes réservées spécialement  
aux éleveurs auront donc lieu aux  
dates et heures ci-après désignés :

- 10 mars, Oloron, à 10 heures ;
- 11 mars, Saint-Palais, à 8 heures ;
- 12 mars, Bidache, à 8 heures ;
- 13 mars, Orthez, à 9 heures ;
- 14 mars, Pau, à 9 heures.

## En Alsace-Lorraine

*Les pangermanistes contre  
les religieuses*

Une violente campagne est menée par la  
presse Allemande contre les religieuses, sous  
prétexte qu'elles inculquent aux jeunes filles  
des idées nationalistes et françaises.

## Buenos-Ayres

MARIAGES BASQUES ET FRANÇAIS

Sylvain-Léon Puyoulet et Marie Soucaux ;  
Jean Ramonet et Teresa Etcheverria ; Ray-  
mond Douce et Marie-Catherine Ancely ; P.  
Bolle et Maria Perversi ; Alexis Journet et  
Camila Moralès ; Mario Cipitelly et Florenda  
Orthusteguy ; Hector Bonenfant et Catherine  
Etcheverria ; Jacques Elicetche et Justa Ur-  
rutia.

DÉCÈS BASQUES ET FRANÇAIS

Isidore M. Bergeires, 56 ans ; Joseph Iri-  
barne de Blanco, 23 ans ; Jean Blanc, 51 ans ;  
Marcel Lefrançois, 34 ans ; Jean A. Lanne,  
68 ans ; Rosalie Hargouet de Taillade, 78 ans.

## Banque P. DUPUY.

SAINT-PALAIS

ORDRES DE BOURSE, PAIEMENTS DE COUPONS  
SOUSCRIPTION SANS FRAIS A TOUTES  
ÉMISSIONS, RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

## ÉMIGRATION

Toute personne désireuse de se créer un



ERNEST DESEILLE.

---

# LA MITROMANIE

OU L'ART MITRONIQUE MIS A LA PORTEE DE TOUTES LES INTELLIGENCES.

---

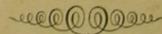
POÈME EN TROIS CHANTS.

---

• AUX MITRONS BOULONNAIS.

---

HOMMAGE DE L'AUTEUR.



PARIS.

LIBRAIRIE DE CH. BLÉRIOT, ÉDITEUR,

QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 55.

---

1863.

# LA MITROMANIE

Ou l'art mitronique mis à la portée de toutes les intelligences.

POÈME EN TROIS CHANTS.

AUX MITRONS BOULONNAIS.

HOMMAGE DE L'AUTEUR.

CHANT PREMIER.

C'est en vain qu'au pétrin un mitron téméraire  
S'épuise pour former une pâte légère,  
Il ne produira rien d'agréable à manger  
Si son astre en naissant ne l'a fait boulanger ;  
S'il ne sent point du Ciel l'influence secrète,  
A peine s'il pourra tourner une galette,  
Et Comus, dieu friand des somptueux festins,  
Jamais chez ce mitron n'ira choisir ses pains.

O vous qu'à cet état la nature destine !  
Dont l'enfance eut pour jeu l'onctueuse farine,  
Qu'heureux est votre sort ! Le Ciel avec amour  
Vous a créés pour elle en vous donnant le jour :  
Marqués du sceau céleste appréhendez encore  
Qu'une vocation qui, certes, vous honore,  
Par l'appât du profit ne devienne un métier :  
Un mitron est artiste et non gagne-denier !  
Fiers de nourrir le peuple, ah ! de celui de France  
Ayez les qualités et non pas l'inconstance ;  
C'est notre seul défaut, — c'est vrai, — mais il est grand,  
Et vers les vains essais il nous pousse souvent :  
Craignez que les attrait de la pâtisserie  
Ne vous fassent quitter votre boulangerie.

La nature fertile en mitrons excellents,  
 Veut qu'aux pains toutefois se bornent leurs talents,  
 Et tel qui, dans les siens, surpasse son confrère,  
 S'en va mal à propos, fier de son savoir-faire,  
 Essayer les nougats, les tartes, les biseuils,  
 La méringue fondante et les croquets exquis :  
 Dans l'art du pâtissier inhabile, incapable,  
 Il fait à ses dépens rire toute une table.  
 A tort, de l'unité d'imprudents apostats  
 Ont cru suivre un progrès en mêlant ces états ;  
 Rien de bon ne s'est vu jamais à l'étalage  
 Où leurs produits divers font mauvais voisinage,  
 Et l'on obtint la preuve en ce travers commun  
 Qu'avoir trop de talent c'est n'en avoir aucun.

Qu'il soit fils du hasard ou de l'expérience,  
 (Problème obscur encore aux yeux de la science),  
 Le levain de votre art est l'âme : c'est par lui  
 Que du bienfait des blés les hommes ont joui.  
 Base fondamentale, aux pays où l'on brasse,  
 L'écume de la bière en active la masse ;  
 Ce ferment comprimé sous sa lourde prison,  
 Comme un puissant captif qui force une cloison,  
 Ecarte, irrésistible, et soulève et dilate  
 Les pores spongieux et nombreux de la pâte ;  
 L'ignorance s'obstine à critiquer en vain,  
 Qu'on double sa vigueur en joignant au levain  
 L'extrait des sucres féconds de la pomme de terre ;  
 Ne dédaignez jamais cet adjoint salutaire !  
 Quoique calomnié, ce légume excellent,  
 Donne, humble bienfaiteur, un produit succulent.  
 Et la Grèce d'autels eut entouré son germe.

Le sel indispensable, en le rendant plus ferme,  
 Des excès du ferment vint défendre le pain,  
 Qui, digestif, meilleur, se conserve plus sain.

Ainsi que la pensée est tout dans un beau style,  
 Tout dépend du levain dans ce labeur utile,  
 Lui seul de la fournée assure le succès ;  
 Sachez dans son apprêt éviter les excès,  
 Et vous guidant toujours sur la température,  
 S'il fait chaud ? peu de *jet* ; et froid ? forte levure ;  
 — Mais trop rend le pain aigre, immangeable, et trop peu  
 Vous n'avez qu'un mastic informe à mettre au feu :  
 Voulez-vous des saisons, corriger l'influence ?  
 D'une mesure exacte adoptez la balance.  
 Amis l'a-peu-près, ne dosant que des yeux,  
 Tremblez, car pour le *jet* rien n'est plus dangereux,

Jamais vous n'en sauriez concevoir trop de crainte !  
 Que de fois l'acheteur éclate en vive plainte !  
 « Boulanger, vous dit-il — Oe ce pain mal levé  
 » La croûte se détache, un côté soulevé,  
 » Quand je veux le couper, s'éparpillant en miettes,  
 » De cent morceaux perdus me rempli deux assiettes ;  
 » Si ce désagrément m'arrive désormais,  
 » Je vous change. » — Ah ! monsieur ! Quels seraient  
 [ mes regrets ;  
 » Mon étude constante est de vous satisfaire ;  
 » Je n'épargne ni soins, ni travail, pour vous plaire ;  
 » Mais je ne puis prévoir ce qui vient de là-haut,  
 » C'est la faute du temps... ou c'est le blé nouveau... »

Le temps, le blé, grands mots qui vous tirent de peine,  
 Mais combien de plaignants trouvent l'excuse vaine.  
 Suivez donc mon conseil, il vous servira bien ;  
 De la mesure en tout et de l'excès en rien !

Sachez apprécier sciemment la farine,  
 La connaître au toucher, à l'odeur, à la mine ;  
 Dans le creux de la main, au degré de blancheur.  
 Voyez si l'on vous sert le froment dans sa fleur,  
 Et des corps étrangers enfouis sous sa masse  
 Qu'un palais délicat cherche à trouver la trace ;  
 Vérifiez encor à chacun des envois,  
 Si la balle ou le sac ont constamment le poids.

Soyez propres sur vous, car la propreté flatte,  
 Et qui propre est sur soi doit l'être sur la pâte !

La *pratique* aime assez, au nom de son argent,  
 A trancher du despote irascible, exigeant ;  
 Rien ne la satisfait, et son caprice étrange,  
 Dans ses variations, lasserait même un ange ;  
 Mais cette tyrannie est de tous les états,  
 Courbez vous sous la loi sans vous courber trop bas,  
 Et riez le premier des cris d'une mégère.

Heureux qui, dans ses pains, sait d'une main légère  
 Passer du bis au blanc au goût des amateurs ;  
 Il fournit à grand peine à tous ses acheteurs.

Un pétrisseur adroit rend la pâte meilleure.  
 Battez-la fermement, au moins pendant une heure,  
 Tant qu'elle soit *corsée* et bien lisse partout,  
 Et flexible à la main, comme le caoutchouc.  
 Parfois en commençant, s'y creusant une mine,  
 Toute la masse d'eau vient noyer la farine,  
 Qui, malgré vos efforts et vos apprêts perdus,

*S'entôque*, devient *clâtre* et ne se mêle plus :  
 La tâche rude alors en vain s'améliore.  
 On n'obtient qu'un pain lourd, que le gourmet abhorre.  
 Craignez cette noyade, et mêlez doucement ;  
 Quelque ordre qui vous presse, hâtez-vous lentement :  
*Frasesz, contre-frasesz, tourez* avec courage,  
 Car la bonté du pain dépend du pétrissage.  
 Vous le tournez ensuite avec légèreté,  
 Afin que le ferment n'en soit pas arrêté.  
 Le moment d'enfourner se guide sur la *pousse* ;  
 La pâte bien levée est élastique et douce,  
 Une cuisson à point doublera sa valeur.  
 Et n'oubliez jamais qu'on hait fort la pâleur  
 Qui donne un air de fièvre à tout ce qui la porte,  
 Et que malaisément le mangeur la supporte.

O vous jeune apprenti, espoir de l'avenir,  
 Voulez-vous au succès sans faute parvenir !  
 Choisissez dès l'abord des maîtres très-sévères,  
 Qui des moindres écarts rigides adversaires,  
 Ne vous pardonnent pas que vos pains peu soignés  
 Aient mauvaise tournure et soient mal enfournés.  
 Qui reprend à propos est l'ami véritable  
 Dont se fâche parfois un mitron intraitable,  
 Soltement orgueilleux, bouffi de vanité,  
 Et qu'effarouche et blesse un mot de vérité.  
 — De ce pain, direz-vous, la façon est mauvaise,  
 — Rien n'est beau, je le sais, à moins qu'il ne vous

[plaise !

Répond-il sèchement. — Mais ceux-ci sont trop plats.  
 — Pourtant certains gourmets leur trouvent des appas.  
 — En voici de brûlés que vous faites trop cuire.  
 — On les demande ainsi, mon quartier les admire !  
 Craignez, jeune apprenti, cet orgueil dangereux,  
 Laissez-en la faiblesse aux esprits vaniteux ;  
 Ecoutez les conseils, et quand vous serez maître,  
 Ecoutez-les encore, on ne peut tout connaître.  
 Comme un enfant blâmé, n'en montrez pas d'humeur,  
 Songez qu'un boulanger, moins chanceux qu'un auteur,  
 Ne peut point s'appliquer ce vers de la satire :  
 — Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire. —  
 Si vous les serviez mal, vous verriez vos chalands  
 Se fournir avant peu chez les autres marchands.

CHANT DEUXIÈME.

De même qu'une jeune et gentille bergerette,  
 Pour ravir tous les cœurs apparaît la galette,  
 Qui brillant à nos yeux sans pompeux ornements,  
 De sa simplicité tire ses agréments.  
 Adroitement extrait d'une pâte légère,  
 Son disque savoureux, croustillant, fait pour plaire,  
 Doit rejeter surtout l'atour prétentieux,  
 Mais son contour uni doit être gracieux,  
 Flatter l'œil, l'odorat et la main qui le touche ;  
 Il doit faire, en deux mots venir l'eau dans la bouche.  
 Il lui faut quelques soins : il n'en faut pas beaucoup,  
 Une tiède levure, un bon feu, voilà tout !

Le petit pain fluet, un peu moins simple qu'elle,  
 Peut presque à volonté prendre forme nouvelle.  
 Tantôt flûte allongée en cylindre mignon,  
 De le manger tout chaud, un vif désir nous presse ;  
 Tantôt s'entrelaçant dans les nœuds d'une tresse,  
 Ses tortueux replis, par un effet heureux,  
 Excitent l'estomac en séduisant les yeux.

Un grand pain, par deux doigts transpercé sur sa  
 Inégal en largeur, doit s'arrondir en voûte. [croûte,  
 J'aime quand, rappelant les grains qui l'ont fourni,  
 Il a leur forme oblongue au sortir de l'épi.

Quoiqu'ayant condamné des états le mélange,  
 Je réserve au mitron, sans qu'il paraisse étrange,  
 La brioche aux raisins, et le gâteau fourré,  
 Bien mieux qu'un pâtissier, il les fait à mon gré.  
 L'un forme un *vole-au-vent* qui fond dès qu'on le tou-  
 L'autre un mets nourrissant, agréable à la bouche ; [che,  
 Le pâtissier le rend plus brillant en atour ;  
 Le boulanger lui donne un plus ferme contour ;  
 L'un cherche l'apparence et l'autre la finesse.  
 Ayant apprécié cette délicatesse,  
 Mitrons, tous les gourmets préfèrent vos gâteaux ;  
 Mais ayez soin qu'ils soient appétissants et beaux.

N'oublions pas ici ce mets plein de délice,  
 Dont les boulangers seuls connaissent l'artifice ;  
 Le craquelin au beurre. Oh ! pour un déjeuner,  
 Même avant le gâteau, je le voudrais prôner.  
 Mais je l'aime parfait, pour donner mon suffrage.  
 Beaucoup de maladroits gâtent ce bel ouvrage

Et pensent qu'il suffit de broyer pour cela,  
De la pâte et du beurre et de la laisser là  
Lever comme elle peut, — C'est cette négligence  
Qui leur peut retirer toute leur excellence.  
Broyez légèrement, recouvrez quelque peu  
La pâte, en vous gardant de l'approcher du feu,  
Le beurre fond, la pâte y perd et devient molle ;  
N'appellez point ces soins un embarras frivole ;  
Le craquelin, sans eux, est un mets sans valeur,  
Dont rit avec raison le pâtissier railleur.

Que ces produits divers brillent tous par la grâce,  
Faites que dans leur forme aucun ne vous surpasse,  
Et vous verrez chez vous affluer les clients.  
Des revêches ont dit : « Plus ou moins d'ornements  
» Ne donnent point le goût ! » — Mitrons, ils ont beau  
Rien ne plaît tant au goût que ce que l'on admire ! [dire,

CHANT TROISIÈME.

Dans Boulogne jadis, vivait un boulanger,  
Qui, voyant qu'à cet art il était étranger,  
Le changea sagement et par un coup de tête  
Il devint non sans peine un fort mauvais poète.  
Bollean fulmine en vain contre les mauvais vers !  
Personne n'a jamais pâti de ce travers,  
Tandis qu'un mauvais pain peut appauvrir le chyle :  
Mieux vaut donc un rimeur qu'un mitron inhabile !  
On peut s'être mépris sur sa vocation,  
Être honnête homme encor sans être né mitron,  
Et celui qui, voyant son erreur, se retire  
D'un état qu'il pourrait gêner, moi je l'admire.  
Comme lui, discernez où portent vos penchants.

Prêtez tous une oreille attentive à mes chants !  
Ces avis ne sont point le fruit de ma science.  
Mais des leçons du temps et de l'expérience,  
Par qui votre art parfait le devint plus encor.  
Aux premiers jours du monde, au temps de l'âge d'or,  
L'homme vivait heureux de gland et de racine ;  
Mais ayant offensé la puissance divine,  
Puni par Jupiter, il dut gagner dès-lors,  
A la sueur du front, l'aliment de son corps.

Une épaisse ignorance accroissait sa misère,  
Quand la nécessité, — du génie elle est mère, —  
Fit du blé précieux découvrir quelques grains.  
Le soc de la charrue, aiguisé par ses mains,  
Creusa profondément la terre. En ses entrailles  
Crût et fructifia le germe des semailles ;  
Le soleil les mûrit et l'arrière-saison  
Montra les champs parés d'une riche moisson,  
Et l'homme par tes lois, ô sainte agriculture !  
En reçut chaque année une ample nourriture.

Mais il cherchait encor l'art de faire le pain.  
D'abord en l'eau bouillante, adoucissant le grain,  
Il mêla ce brouet avec le lait ou l'huile.  
Il était loin d'unir l'agréable à l'utile,  
Lorsqu'enfin le moulin livra son aile aux vents.  
La farine connue, et grâces aux savants  
On obtint par degrés, ce mets si délectable  
Qui pour le corps humain est le plus convenable.

Seulement depuis peu le progrès novateur,  
 Qui se pose aux regards en fier réformateur,  
 Prétendant, a-t-il dit, enlever les entraves,  
 Que la routine attache aux arts rendus esclaves,  
 Par ses hardis essais de produits dangereux,  
 Vint troubler un état qui doit se passer d'eux.  
 Je ne veux point parler du *pétrin mécanique*,  
 Il épargne un labeur à celui qui fabrique,  
 Ni des *fours à ar chaud* (1) quoiqu'ils cuisent moins  
 Leur propreté leur donne un solide soutien. [bien ;  
 Mais je blâme l'emploi de nuisibles matières  
 Pour diminuer le prix des substances premières,  
 Et quant au lieu de sel, ingrédient commun,  
 Pour rendre un pain plus blanc, je vois mettre *l'atun*,  
 Je m'indigne, et bien plus, quand pour comble d'au-  
 On ose pour levain se servir de potasse. [dace,

N'a-t-on pas vu flétrir devant les tribunaux  
 L'essai du vitriol... On frémit à ces mots !  
 Eh bien ! tels sont les pains que le progrès en France  
 Livre au rabais. — De lui naquit la concurrence,  
 Ce monstre, ce jaloux, qui trouble les états,  
 Et qui les fait déchoir s'ils ne succombent pas.  
 Faut-il donc s'étonner, qu'en sa frayeur extrême,  
 Le bon consommateur fasse son pain lui même.  
 Ah ! l'on y doit veiller ! Que de maux ignorés  
 Naquirent des essais dangereux du progrès !

Mais un autre fléau, plus que la concurrence,  
 De l'art nourricier hâta la décadence !  
 Cherchez bien ? dois-je ici vous dire le pourquoi  
 De cet abaissement dans lequel on vous voit,  
 Vous dont l'utilité devrait être pronée...  
 — Amassez, sou par sou, le gain d'une journée,  
 Travaillez rudement, levez-vous bon matin,  
 A la chaleur du four manipulez le pain ;  
 Sur votre dos courbé, portez dans une manne  
 Toutes vos livraisons, — ah ! un vrai métier d'âne ! —  
 Recevez les affronts, les reproches nombreux  
 Des revêches clients qui digèrent bien mieux  
 Lorsqu'ils ont déversé sur vous toute leur bile ;  
 Après un long crédit, allez à domicile,  
 Et d'un air tout honteux réclamer votre argent  
 Que l'on vous jette au nez ainsi qu'à l'indigent ;

(1) M<sup>me</sup> la Poésie Française me pardonnera cet hiatus forcé.

Faites-en un gros tas... Au bout de la quinzaine  
 Vous le verrez se perdre en la sacoche pleine  
 Que votre farinier avidement tendra...  
 Vous complèterez alors ce qui vous restera !  
 — Cet argent, je le dois ? — Qui vous dit le contraire ?  
 Mais pourquoi faites-vous une semblable affaire,  
 Qui vous force à subir ce commerce onéreux,  
 Pourquoi ne pas agir comme ont fait vos aïeux,  
 Demander à la graine un premier gain licite,  
 Et dont à vos dépens l'entremetteur profite ;  
 Ils achetaient le blé, le portaient au moulin,  
 Et sans le partager empochaient tout le gain.  
 — Les meuniers, direz-vous, leur tondaient court !  
 Et les fariniers donc !!! Recourez à la graine, [laine.—  
 Vous verrez le profit qu'elle rapportera,  
 Et celui du marchand ainsi s'appréciera !  
 On ne parlera plus de ces affreux mélanges  
 De pois, de haricots, de fèves... blés étranges  
 Qu'on vous vend néanmoins pour la fleur de froment.  
 Le seul remède est-là, croyez-le fermement.

Surtout que d'un vil gain les attraits mercenaires  
 Ne vous fassent jamais tronquer l'art de vos pères :  
 Voyez sans sourciller les essais renaissants,  
 A conquérir l'estime ils seront impuissants ;  
 On sait que le rabais pour le profit qu'il donne  
 Dans ses mauvais produits falsifie, empoisonne.

Eh ! que craindre en un siècle où les métiers, les  
 D'un astre favorable éprouvent les regards, [arts.  
 Où d'un prince éclairé la sage prévoyance  
 Veille sur le mérite et sur... la concurrence.  
 Grâce à lui ! sur vous plane la liberté,  
 Et vous pouvez marcher dans votre volonté.  
 Depuis septembre, enfin, un décret vous allège  
 De l'entrave longtemps nommée un privilège.  
 On peut, selon qu'il plaît, prendre et quitter l'état,  
 Plus de classe orgueilleuse et plus de syndicat,  
 Ni réserve de grains, ni taxe infranchissable.  
 Aux droits des commerçants votre droit est semblable.  
 Libres et des plus fiers, égaux devant la loi,  
 Mitrons, d'un tel bienfait, faites un sage emploi.  
 En voyant qu'en vos prix règne un juste équilibre,  
 Qu'il dise : Chacun d'eux méritait d'être libre.

Veillez à mieux nourrir et tout son peuple et lui,  
 Soyez reconnaissants, dignes de son appui,  
 Honnêtes s'il se peut, et que la tromperie  
 Soit toujours étrangère à la boulangerie.

Pour moi, jusqu'à cette heure, inhabile au pétrin,  
 Et qui suis devenu par hasard écrivain,  
 Indigne qu'au fournil Saint-Honoré m'admette,  
 Enviant toutefois d'en être le poète,  
 Vous me verrez toujours, auxiliaire ami,  
 Compâtissant aux maux dont mon cœur a gémi,  
 Vous offrir les conseils qu'à ma muse docile  
 Des maîtres ont donnés sur cet état utile,  
 Echauffer vos esprits en montrant l'acheteur,  
 Qui vient porter chez vous, non l'argent mais... l'hon-  
 Néanmoins pardonnez aux écarts de mon zèle [neur.  
 Je veux de vos produits, observateur fidèle,  
 En mangeant les meilleurs, critiquer les mauvais  
 Et l'indigne mitron qui les aura mal faits!  
 Censeur un peu fâcheux, mais souvent nécessaire,  
 Plus enclin à blâmer que savant à bien faire.

ERN. DESEILLE.

Boulogne, ce 1<sup>er</sup> octobre 1863.



SAMEDI 9 MAI 1914

# LA CROIX

*La France Occidentale  
Eglise de France*

*Langue Bretonne  
M. Dupac*

*Le journal de la  
Gallicisme*

B. C. — 35<sup>e</sup> ANNEE. — N° 9559. — SAMEDI 9 MAI 1914

CHIFFRE DES PAGES LITTÉRAIRES: Un mois 2 fr.; Trois mois 6 fr.; Six mois 11 fr.; Un an 20 fr.  
Sans LITTÉRAIRES: Un an 18 fr. — CHIFFRE DES PAGES LITTÉRAIRES: 22 fr. — Sans LITTÉRAIRES: 20 fr.  
ÉTRANGER: CHIFFRE DES PAGES LITTÉRAIRES: 25 francs. — (En ce regard par les mandats sur France.)

5, rue Bayard,  
Téléphone

QUOTIDIEN: 5 Centimes

5, rue Bayard, PARIS VIII<sup>e</sup> — Adresse télégraphique: CROIBAYAR PARIS  
Rédaction: 66.2.35; Administration: 66.7.73; Impression et Publication: 66.0.28

ABONNEMENT GLOBAL. — Pour 32 fr. 80 par an, on reçoit la Croix, le *Journal Littéraire*, le *Pilote* en couleur avec ses feuillets supplémentaires, le *Vie des Salles*, les *Contes* et les *Questions de Salles*. — La Croix est envoyée à l'étranger gratuitement pendant une semaine.



l'effleur du naturalisme et du laïcisme, qu'on en cherche l'origine, qu'on explique leur développement, ou s'aperçoit bientôt qu'ils sont filles de la F.-M.-.

La seule, pour son œuvre néfaste, a, à des Lieux, parmi ces associations, les uns, qu'elle a organisés elle-même et quelle dirige, propagent ouvertement son esprit et ses principes. D'autres, au contraire, ne sont qu'inspiress par elle et peut-être à leur insu; elles renoussent son patronage, elles violent sa doctrine et elles pénètrent ainsi plus facilement jusque dans les milieux catholiques.

Un auteur courageux a pu décrire en cinq longues articles « les infiltrations maçonniques dans l'Église ». L'avenir prouvera sans doute que le mouvement maçonnique, moderne et même libéral, se rattache profondément au mouvement maçonnique.

Aussi longtemps que la F.-M.-. conserve sa puissance, il n'y aura de paix ni pour l'Église ni pour l'État.

### Pour la langue bretonne

Mais, prêtres, est-il vrai? Dans ces classes sans langue à nous ne résonne jamais.

Ces vers, on nous écrit, étaient adressés aux prêtres de Bretagne. C'est Brizeux qui généralisait sur l'incompréhensible ostracisme dont, en son temps déjà, la langue bretonne se trouvait frappée dans les écoles de la vieille Armorique, alors tenues par des prêtres presque toutes. Cette langue bretonne si savoureuse et riche, à la fois alerte et si grave, si spirituelle, miroir vivant de l'incomparable génie celtique, il semblait qu'on l'eût tenue pour la lourde pierre que le savoir et la culture devaient écarter de leur chemin sous peine de se voir arrêter par elle.

À l'heure où nous sommes, ces préjugés sont par eux-mêmes disparus complètement. Ils sont toutefois nettement en recul. Mgr Duparc, évêque de Quimper, ne vient-il pas d'ordonner tout récemment qu'un manuel d'histoire de Bretagne, en breton, fût mis entre les mains des enfants et enseigné dans les écoles de son diocèse? Par là, il a marqué une date dans l'histoire de la langue bretonne qui, sévèrement prosaïtisée de l'école jusqu'à présent, va enfin en franchir le seuil.

Pour mesurer toute l'importance de ce fait que l'on ne saurait trop souligner, il faut savoir avec quelle vigueur impitoyable on pourchassait, jusqu'à ce jour, l'usage du breton dans les écoles. L'enfant qui s'obstinait, même pendant les récréations, à en prononcer un seul mot — de cette langue qu'il balbutiait sur les genoux de sa mère — se voyait infliger une dégradation infamante, le *symbole* qu'il devait garder tant qu'il n'était point parvenu à le passer à l'un de ses condisciples qu'il avait, lui-même, surpris à parler breton. Celui qui, le soir venu, n'avait pu se débarrasser du *symbole* coupait de toutes les punitions encourues pendant la journée par ses détentés successifs.

Je n'ai jamais pu parvenir à comprendre les raisons de cette hostilité dont témoignait contre le breton les pionniers de la culture française en Bretagne.

Je me souviens qu'un jour, causant avec des étrangers, tous nous nous trouvâmes d'accord pour juger sévèrement l'Allemagne prussienne dont la brutalité puissante tien enchaînés à elle et prisonniers en Pologne, l'Alsace-Lorraine et le Silesig-Wéslé. Et j'observai, avec quelque fierté, que la France avait cette pure gloire que seuls les liens du cœur tenaient ses enfants étroitement serrés les uns contre les autres et qu'il n'y avait point chez nous de prisonniers captive. Quelle ne fut pas alors ma satisfaction d'entendre un jeune Russe, grand intelligent et cultivé, répondre de sa voix dolente: « Mais, vous aussi, vous êtes la Bretagne! »

De n'est pas vrai. Nulle province n'est plus ardemment française que la Bretagne, elle l'est devenue par libre choix, à la suite d'une décision que ses États, réunis à Vannes, prirent spontanément. Voilà plus de quatre siècles de cela. Et depuis, plus de malheureux illettrés qui n'est pas un ouvrier démentie n'a cessé de s'illustrer en tant que le sang de ses enfants offert généralement à la patrie française. Le Breton, il est vrai, tient à sa vieille langue; elle est siée pour lui; il se retrouve en elle. Cela le empêche pas d'apprendre le français colonisateur; mais c'est en breton qu'il pense et sent, et si le breton lui manque,

il est toute une série de vibrations de son âme, les plus originales, que l'on n'entendra plus. La culture française et la culture bretonne ne sont point exclusives l'une de l'autre; il semble même qu'à l'occasion de concours communs, dans ce coin de France qui a nom l'Armorique, il ne saurait être de complet épanouissement des âmes. L'âme française est une symphonie puissante et chaque province a son génie propre et un instrument qui, avec sa partie, et la richesse harmonieuse de cet ensemble est faite de la variété multiple des mille chants divers qui montent des terroirs.

Pourquoi donc cet acharnement à vouloir briser la harpe de Merlin? Les nombreux amis du breton ont au grand gré à Mgr Duparc de l'heureuse initiative qu'il vient de prendre. Il faudrait maintenant que l'école publique, à son tour, ouvrît ses portes. On peut être certain qu'elle n'aurait pas à le regretter. La langue bretonne, à coup sûr, y gagnerait beaucoup; à force de n'être plus qu'une langue vulgaire elle risquerait à la longue de finir par s'effaçonner, par s'appauvrir et se cabaler jusqu'à tomber au rang d'un fade et banal patois.

Et qui pourrait ne pas le déplorer? Mais les enfants de Bretagne surtout y gagneraient, eux dont toutes les particularités d'accent, toutes les puissances originales d'émotion, un lieu de séjour comme des

plantes abandonnées dans une chambre close, prendraient alors cette vigueur robuste que le plein air et des soins intelligents donnent seuls. Et la culture française elle-même, portée dans les âmes bretonnes sur les ailes de la langue qui en connaît et en trouve le plus naturellement les chemins, en recouvrirait une force de pénétration et un crédit augmenté.

Ces considérations valent bien ce que l'on en fasse quelque cas. Ce sont elles, avec certaines autres de pareille importance, qui inclinent les régionalistes bretons, lesquels — hormis quelques exceptions infiniment rares, très bruyantes et très fautes — n'en demeurent pas moins tout à fait intelligibles — à réclamer l'introduction de l'enseignement bilingue dans les écoles de leur petite patrie. On enseigne bien l'arabe dans les écoles algériennes qui sont également des écoles françaises!

À l'heure où la France est encore en deuil du grand poète qui sut porter si haut l'éclat de la Provence, et de sa langue qui sommeillait, nous avons pensé que le moment était bien choisi pour faire entendre ce modeste plaidoyer en faveur de la langue bretonne qui, après avoir traversé les siècles, nous est transmise si pure encore malgré tout, si vigoureuse et si féconde, qu'elle serait capable d'inspirer un Mistral et de donner à la France un *Miraillet* celtique.

## Ce que disent les journaux

### Instruction Boucard

De M. S. Thiébaud, dans la *Libre Parole*:

C'est de l'instruction criminelle au complet-gouttes.

Voilà, vous le savez de six semaines (il y en aura sept demain) que Gaston Calmette a été littéralement assassiné, frappé en plein corps, presque à bout portant, de quatre balles, par la main d'une femme qui, pour tirer sur lui, attendait depuis plus d'une heure, après avoir, dans la journée, acheté l'arme du crime et l'avoir essayée sur une silhouette humaine.

L'acte a duré quelques heures plus tard. Mais déjà sa meurtrière était aux mains de la justice, avouant son crime avec toutes les circonstances qui en aggravent la qualification: qu'est-ce que le juge d'instruction peut encore, après sept semaines, avoir à rechercher pour rendre, en la forme prescrite, son ordonnance de renvoi devant les assises de la Seine?

Ceux qui savent comment s'expédient les flagrants délits devant les juridictions criminelles et la rapidité, parfois même un peu troublante, que mettent les juges de tous les degrés à liquider en mois et années de prison tout le stock de prévenus que la marchandise leur amène, ne peuvent pas écarter de leur esprit le grave sujet de comparaison auquel M. Boucard les compare.

Constataz avec quelle lenteur procédait M. Boucard: comme il traîne en longueur et en minuties des enquêtes de détail d'un intérêt jusqu'alors inaperçu ou très secondaires: avec quelle patience il semble attendre qu'on lui annonce ou qu'en lui désigne le plus de délinquants possible ayant rien à lui dire, qu'à se faire valoir eux-mêmes par la réclame gratuite des quelques lignes de leur déposition dans les comptes rendus.

En vérité, M. Boucard n'y met-il pas un peu de complaisance? Ses scrupules excessifs deviennent un peu impraticables pour tous ceux qui croient encore à l'indépendance de quelques magistrats.

Il semble qu'on lui ait, le 10, ne le dirai pas en presser, mais suggéré de prolonger suffisamment l'instruction pour que l'affaire ne vienne pas avant les vacances, c'est-à-dire à l'époque où tout le monde quitte Paris.

Une affaire d'assises qui vient en août, et même en juillet ou septembre, n'a pas du tout le même public ni le même retentissement, ni la même répression qu'en avril ou mai, alors que Paris bat son plein et reçoit d'étrangers, amateurs passionnés des premiers pas de l'été.

les pratique couramment pour son propre gouvernement.

Pourvez-vous douter un seul moment que les mette en œuvre, avec toutes les ressources tout à la fois catégoriques et impératives dont elle dispose, pour arriver à blanchir du crime d'assassinat la femme d'un de ses ministres à qui celui-ci, dans les accès d'exaltation, ne peut mobiliser tout sa correspondance intime fut souvent le relief, promettait cette chambre qu'on appelle l'Élysée.

Combien il serait à propos, et de bonne guerre, de retourner contre M. Caillaux les excitations démagogiques dont il s'est servi, à l'occasion de l'immunité de ses ministres, pour amener une majorité de primaires contre le ministre Barthou!

Il fallait l'entendre s'écrier, de cette voix ingraté, au timbre si désagréable, qui prévient si défavorablement l'auditeur que « les rentiers ne paieraient pas, tandis que les travailleurs et les pauvres gens paieraient pour les rentiers ». Sophisme de démagogue aux abois, qui ne craint pas, en disant de telles sottises, de faire tort à ses capacités, à sa réputation de technicien financier.

Eh bien! pourrait-on lui répondre, dans l'instruction de l'assassinat de Gaston Calmette par votre femme, est-ce que la « rentière » qui en est inculpée ne jouit d'un privilège exorbitant et scandaleux, alors que les travailleurs et les pauvres gens continuent à être durement taxés par la police et par les magistrats?

Pourquoi la « rentière » de Saint-Lazare jouit-elle d'immunités bien autrement étendues que celles de la rente française, tandis que les travailleurs et les pauvres gens continuent à en être si lamentablement distillés?

M. Caillaux veut faire de la démagogie: il n'y a pas de sujet qui se prête à ce genre de rhétorique perverse, éponimieuse, plus que l'épisode éthyroïde d'un si propre femme est appelée à répondre devant la justice. La manière dont elle a été traitée depuis qu'elle est en prévention et la manière dont son instructeur a procédé, aménagée, amenuisée, pour abouir le plus tard possible à un étouffement, qu'il s'agisse d'une affaire de démogage.

Peut-être, après tout, M. Boucard attend-il, pour faire juger Mme Caillaux, que M. Caillaux soit devenu garde des sceaux. Ce serait plus simple.

### La « Caisse noire »

De M. Desroches, dans l'*Echo de Paris*:

Si le scrutin d'arrondissement n'était déjà voté au mépris public, n'était déjà irrémédiablement condamné par l'opinion, le manifeste adressé aux électeurs par la municipalité de La Ferté-Bernard en faveur d'un candidat surfit à lui seul pour le faire repugner à tout jamais.

Il n'est pas, en effet, de preuve plus flagrante, de témoignage plus probant de la corruption des candidats qui s'exerce, hélas! avec le bienveillant concours du gouvernement, que cet appel fait aux électeurs,

vous remercions de vos bienfaits, nous im-

plions votre charité, qui répand la vie sur  
malades et souffrants. Adant, salut à l'Esprit de Bergame, Mar. Rastri, Tedi-

crovants et de la paix.

*Élection de Bonnet XV.*



VENDREDI 4 SEPTEMBRE 1914  
VENDREDI 4 SEPTEMBRE 1914

A. B. C. — 35<sup>e</sup> ANNÉE. — N° 9855. — VENDREDI 4 SEPTEMBRE 1914

# LA CROIX

**ABONNEMENT :**

France, un an, 18 francs; 6 mois, 10 francs; 3 mois, 5 francs

Quotidien :

5, rue Bayard,

5 centimes. Format unique provisoire

Paris-VIII<sup>e</sup>. Adresse télégraphique: CROIBAYAR PARIS

TÉLÉPHONE

Rédaction: Passy 52-35  
Administration: Passy 63-73  
Imprimerie et publicité: Passy 60-28

Election de Benoît XV.

VENDREDI 4 SEPTEMBRE 1914

A. B. C. — 35<sup>e</sup> ANNEE. — N° 9655. — VENDREDI 4 SEPTEMBRE 1914



# L'ACROIE

ABONNEMENT : France, un an, 18 francs; 6 mois, 10 francs; 3 mois, 5 francs

Quotidien : 5 centimes. Format unique provisoire Paris-VIII. Adresse télégraphique : CROIBAYAR PARIS

TELEPHONE Rédaction : Passy 52-35 Administration : Passy 63-73 Imprimerie et publicité : Passy 60-28

## S. EM. LE CARDINAL DELLA CHIESA

### a été élu Pape ce matin, 3 septembre et a pris le nom de Benoît XV

## Au nouveau Pontife

**CŒUR SACRÉ DE JÉSUS**  
J'ai confiance en Vous  
(ind. 000 J., Pte X)

Samedi 5 septembre  
SAINT LAURENT JUSTINEN

*Cœur immaculé de Marie, en ce premier samedi du mois, nous vous présentons nos remerciements de tous bienfaits, nous implorons votre intercession auprès de votre divin Fils et nous vous supplions de nous bénir.*

Paris, le 3 septembre 1914.

C'est avec une très grande joie que nous annonçons à nos lecteurs l'heureuse conclusion du Conclave.  
Le très distingué, très pieux et très zélé archevêque de Bologne, S. Em. le cardinal della Chiesa, qui fut longtemps substitut de la Secrétairerie d'Etat, tant sous Léon XIII que sous Pie X, est élu et prend le nom de Benoît XV.

Le Conclave vient de se terminer. Le télégraphe nous apporte l'heureuse nouvelle de l'élection de S. Em. le cardinal della Chiesa, qui, malgré de nombreuses circonstances, dont subsidiairement la secrétairerie d'Etat, nous donner de précieuses marques de sa haute sympathie.  
Choisi comme évêque de Rome, le Pontife a été instantanément investi par Dieu de l'autorité suprême. *Habemus Papam!* Nous avons un Pape. Dieu soit béni et que le nouveau Pontife soit acclamé par tous ! Vive Benoît XV !  
Au moment où commence un nouveau pontificat, fidèles à la tradition de la Croix, nous nous efforçons de déposer humblement aux pieds de Sa Sainteté l'hommage le plus respectueux, le plus cordial, le plus filial, de notre vénération, de nos félicitations et de notre obéissance.  
Le premier principe de ce journal fut toujours d'être, par-dessus les événements qui se précipitent dans le monde, irrefocablement attaché au Saint-Siège et de suivre non seulement ses ordres, mais ses directions. Sous les divers pontificats qui se sont succédés, la Croix l'a fait. L'histoire dit que ce ne fut pas

et ne perd rien de ce qu'il lui a confié. Le caractère est à la hauteur du talent. Dicitur, comme on sait l'être à Rome, d'une droiture inflexible et d'une dignité exquise, Mgr della Chiesa est, par-dessus tout, un prêtre remarquablement pieux.  
Il fut, durant plusieurs années, le supérieur du Tiers-Ordre franciscain et le regretté cardinal Vivès avait institué, pour les ecclésiastiques, dans la chapelle de la Maison internationale des Pères de la Mission et sous le regretté évêque de Bergame, Mgr Radini-Tedeschi, avait dirigé avant lui. Lui ne fut pas assidu aux réunions de la Fraternité dont il présidait la retraite mensuelle, et ce n'est sans doute pas la petite doge si l'on songe aux multiples travaux qui lui incombèrent comme substitut du cardinal secrétaire d'Etat.  
La carrière de Mgr della Chiesa est connue : elle se confond d'abord, comme nous l'avons dit, avec celle du cardinal Rappalà lui-même. Mgr della Chiesa entra à la secrétairerie d'Etat en 1887 comme « minutante » ; il fut nommé

## Deo gratias!

Où, rendons grâce à Dieu du fond du cœur de ce que, au milieu des heures tragiques, angoissantes que nous vivons, il nous donne une journée de joie profonde, en nous permettant d'annoncer l'heureuse issue du Conclave.  
Dans le nouveau Pontife, toute l'histoire de la Papauté revit et nous le contemplons avec admiration.  
En lui nous revoyons les Papes des trois premiers siècles, payant presque de leur sang l'honneur qui leur avait été fait de diriger l'Eglise.  
En lui nous revoyons les évêques de Rome qui, après l'édit de Constantin dont on vient de commémorer le centenaire, s'avancèrent résolument sur la scène du monde et y apparurent en souverains spirituels reconnus de tous.  
En lui nous revoyons les Souverains Pontifes du moyen âge, concevant cet admirable plan des deux souverains, l'un spirituel, l'autre temporel, gouvernant le monde dans l'unité de la croyance et de la paix.  
En lui nous revoyons cette leçon de chefs chrétiens qui, depuis la Renaissance, luttent contre les erreurs qui envahissent, vraie malfeasance, le champ du Père de famille et conduisent le monde par la liberté et la licence à la confusion des idées et à la corruption des mœurs publiques et privées dont nous sommes les témoins attristés.  
En lui nous revoyons Pie VII traitant avec Napoléon I<sup>er</sup> pour pacifier l'Eglise de France, et nous saluons dans les événements qui se précipitent l'aurore de jours de pacification pour l'Eglise de France.  
Et la leçon de Benoît XV, a une si belle allure canonique et doctrinale ?  
Adons le nouveau Pontife à accomplir sa grande mission par nos ferventes prières et notre soumission filiale.

violée à la France en ce moment violée par l'ennemi, le concordat d'Alsace-Lorraine subsistant fournir à nos gouvernements, revenus des desseins de vraie pacification religieuse, une occasion officielle de renouer des relations nécessaires et de faire cesser une situation intolérable.  
Pour faire face à cette grande mission, l'Esprit-Saint à admirablement choisi.  
Pendant la période qui a précédé le Conclave, nous nous sommes à dessin abstenus de toute prévision, de tout pronostic, de l'expression de tout désir. C'était notre devoir.  
Maintenant, en remerciant Dieu, nous médions ces récentes et belles paroles du cardinal Sévin :  
« Dieu, qui ne manque jamais à l'Eglise et qui proportionne toujours les dons aux besoins, suscite les Pontifes selon les dangers qu'il y a lieu de conjurer. Il nous donna saint Pierre à Néron, saint Léon, Athanase, saint Grégoire VII aux Hohenstaufen, Pie V à Luther, Pie IX au libéralisme révolutionnaire ; se désintéressa-t-il, en ce moment solennel de l'histoire, des destins de la Papauté ? Sachons nous abandonner à sa Providence. Le Pape de demain sera quel que sera son pontificat, nous en sommes sûrs, les portes de l'enfer ne prévalent pas contre lui qu'elles n'aient prévalu contre son prédécesseur ».  
Cette direction providentielle sur la Papauté est le plus beau spectacle de l'histoire.  
On a beaucoup parlé, ces jours-ci, de discussions, de divisions, de dissensions entre les cardinaux, comme si dans l'Eglise il y avait des « partis ». Or, pouvait-il braver un meilleur moyen de placer le nouveau Pape au-dessus des discussions, qu'en choisissant l'homme si remarquablement doué qui fut longtemps le second personnage de la secrétairerie d'Etat, tant sous le pontificat de Léon XIII que sous celui de Pie X ? Lui-même n'a-t-il pas eu son de faire comprendre sur ce point sa pensée intime en prenant le nom de Benoît qui n'a été mêlé à aucune des controverses du xix<sup>e</sup> et du xx<sup>e</sup> siècle et qui, par la personnalité du grand Benoît XIV, a une si belle allure canonique et doctrinale ?  
Adons le nouveau Pontife à accomplir sa grande mission par nos ferventes prières et notre soumission filiale.





BASQUE

PRETS LOCAUX

ABONNEMENTS

1920 1921 1922

MERCREDI

1er

DÉCEMBRE 1920

Abonnement 100 francs

er Août... con-

Baisse de prix
Jeu 2 Décembre, voir les étalages, à la BELLE JARDINIÈRE, rue des Halles, Bayonne. Rabais exceptionnels.

A mon Oncle,

Chori-Ichila ?

Lorsque Hannibal eut franchi les Colonnes d'Hercule en l'an 218 avant Jésus-Christ pour aller combattre les Romains, il traversa presque sans difficulté toute la péninsule ibérique. Au commencement du printemps de la guerre, Hannibal franchit l'entrée des défilés qui se trouvent sur les confins du pays basque lorsque son avant-garde fut attaquée par les habitants de ces régions qu'on appelait les Cantabres, qui parlaient une langue inconnue et qui étaient des guerriers redoutables. Hannibal, mécontent de cet obstacle insoupçonné et étouffé de l'audace de ces montagnards qui n'avaient pas hésité à se jeter sur les soldats de Carthage, leur envoya immédiatement des messagers pour leur expliquer qu'il allait faire la guerre aux Romains et que s'ils persistaient à lui refuser le libre passage sur leur territoire il les réduirait à la servitude. Puis il attendit paisiblement leur réponse, se croyant sûr d'avance du succès et s'imaginant qu'il avait réussi par ses menaces à intimider les Cantabres.

Or, vers la milieu de la nuit, comme il dormait dans sa tente, il se sentit réveiller en sursaut : quelqu'un le tirait par un pan de sa tunique et lui parlait en langue carthaginoise. Hannibal, qui dormait toujours tout habillé, se dressa brusquement et porta la main à son poignard. L'inconnu n'avait pas fait un seul mouvement : à la lueur incertaine d'un luminaire de cuivre, le général carthaginois remarqua que c'était presque un jeune homme et, sans doute, un chef car il portait une cotte de mailles en argent, un casque de même métal surmonté d'une agrette pourpre et une épée courte suspendue à ses reins par un baudrier blanc enchaussé de sardoïnes. Son visage impassible était rasé entièrement et ses yeux inquiétants jetaient des lueurs dans l'ombre, comme ceux des loups.

— Oûel est ton nom et que veux-tu ? lui demanda Hannibal d'un air hautain.

— On m'appelle Chori-Ichila et je t'apporte la réponse des Cantabres, dit froidement l'inconnu au casque d'argent.

Hannibal recula, un peu troublé.

— Comment as-tu réussi à pénétrer dans mon camp et dans ma tente malgré les sentinelles ? reprit-il avec colère.

— Je pénétré où je veux et quand je veux, répondit fièrement le jeune chef. Crois-tu me faire peur ? J'aurais pu te poignarder il y a quelques instants pendant ton sommeil, mais sache que nous autres, Cantabres, nous ne combattons jamais nos ennemis si ce n'est face à face et loyalement.

Bien qu'il fut courageux, le fils d'Hannibal frissonna à l'idée qu'un homme avait tenu pendant quelques instants dans ses mains les destinées de Carthage. Il souleva une tenture et regarda au dehors : les deux soldats chargés de veiller sur sa personne, se promenaient au clair de lune, devant l'entrée de sa tente, l'épée nue à la main et l'on entendait résonner sur les graviers leurs coturnes de bronze.

— Quelle est votre réponse ? demanda brusquement Hannibal. Me laissez-vous passer sur vos terres ?

— De quel droit prétends-tu fouler notre sol, reprit le chef Cantabre avec orgueil. Pourquoi un étranger viendrait-il troubler la paix de nos demeures ? Sache que mon peuple s'oppose à tes projets et que tu ne passeras dans nos défilés que si tu acceptes les conditions de nos anciens.

A cette noble réponse, Hannibal devint furieux. Il appela aussitôt ses soldats, et sans avoir aucun égard à l'indignité d'âme du chef cantabre, il ordonna de l'attacher à un arbre et de lui donner cinquante coups de fouet ; puis pour châtier ses deux gardes de leur manque de vigilance, il les condamna à être décapités.

Or, le lendemain, comme Hannibal était allé aux avant-postes de son armée afin de se rendre compte de l'endroit le plus favorable par où il pourrait attaquer les Cantabres, il arriva, comme il le craignait un précipice extrêmement dangereux, où il fit un faux mouvement et son casque d'or roula au fond de l'abîme, en plein territoire ennemi. Ce casque, qui lui avait été offert par le peuple de Carthage, était l'œuvre des orfèvres les plus célèbres de la ville ; les prêtres l'avaient consacré solennellement à la déesse Tanit et ils avaient prédit que si jamais il le perdait, s'en était fait de lui et du salut de sa patrie.

Hannibal, qui était superstitieux, était devenu très pâle. Les officiers qui l'entouraient se rappelèrent la prédiction des prêtres de Tanit, regardèrent avec effroi le casque rouler de rocher en rocher puis tomber jusqu'en fond du précipice dans un torrent dont les eaux impétueuses bondissaient entre les berges escarpées avec un grondement de tonnerre.

Le général carthaginois fit venir aussitôt les hommes les plus intrépides de son armée : des lanciers de javalot, des peltastes d'Afrique qui avaient l'habitude d'escalader les montagnes, des chefs nomades renommés pour leurs exploits, des athlètes habitués aux exercices les plus dangereux, des chasseurs de chevreuils, d'autres encore... Il promit à celui qui lui ramènerait son casque une récompense immense et le deuxième grade dans l'armée après lui. Mais tous ces hommes se regardèrent en silence, épouvantés du danger d'une telle entreprise tantôt égalaient le visage et les yeux d'Hannibal, tantôt se couvraient d'un voile d'indifférence.

Pas un n'osait tenter l'aveuture. A la fin, un capitaine Masaglin renommé pour sa hardiesse et séduit par les promesses de son chef, osa se diriger vers le

torrent ; mais à peine fut-il arrivé à l'abîme, que le vertige le saisit et qu'il alla se briser les membres contre les rochers pointus de l'abîme. Un cri de douleur sortit de sa gorge, mais il ne parvint pas à se relever. Hannibal, qui se trouvait à côté de lui, se précipita vers le torrent... Or, le jeune chef Cantabre, qui avait promis à Hannibal de lui ramener son casque, se précipita aussi dans le torrent. Hannibal, troublé dans son sommeil, se leva d'abord, mais se souvint aussitôt de la prédiction des prêtres de Tanit, d'ordinaire de délivrer le chef cantabre et de le ramener à Carthage. Hannibal se précipita vers le torrent, se précipita vers le torrent, se précipita vers le torrent... Hannibal, troublé dans son sommeil, se leva d'abord, mais se souvint aussitôt de la prédiction des prêtres de Tanit, d'ordinaire de délivrer le chef cantabre et de le ramener à Carthage. Hannibal se précipita vers le torrent, se précipita vers le torrent, se précipita vers le torrent... Hannibal, troublé dans son sommeil, se leva d'abord, mais se souvint aussitôt de la prédiction des prêtres de Tanit, d'ordinaire de délivrer le chef cantabre et de le ramener à Carthage. Hannibal se précipita vers le torrent, se précipita vers le torrent, se précipita vers le torrent...

Plusieurs fois on crut qu'il était sur le point de faiblir et qu'il allait ouvrir les yeux sur le sol. Les officiers carthaginois se précipitèrent vers lui, mais Hannibal, au contraire, était rempli d'admiration devant tant de bravoure et d'abnégation. Pendant quelques instants Chori-Ichila demeura immobile, les yeux fixés sur le ciel. Puis il se précipita vers le torrent, se précipita vers le torrent, se précipita vers le torrent... Hannibal, troublé dans son sommeil, se leva d'abord, mais se souvint aussitôt de la prédiction des prêtres de Tanit, d'ordinaire de délivrer le chef cantabre et de le ramener à Carthage. Hannibal se précipita vers le torrent, se précipita vers le torrent, se précipita vers le torrent...

BAYONNE

Bayonne en 1870

On lit dans le Courrier de Bayonne, il y a cinquante ans : M. Salles, capitaine, a équipé à ses frais dix volontaires bayonnais, enrôlés dans la compagnie des franc-tireurs du Lot-et-Garonne. Il s'engage, au outre, à compter pour la défense nationale, une somme de 90 francs par chaque chasseur qui sera enrôlé à ces mêmes volontaires.

Conseil Municipal

(suite et fin) M. Bonnaud. — L'ancienne Municipalité avait formé le projet d'ériger aux Adèles Paulmy un nouveau Musée pour loger les magnifiques collections que l'illustre Maître a bien voulu léguer à sa ville natale. La nouvelle Municipalité est, dès le début, le même souci. Mais une étude sommaire des frais qu'entraînerait ce projet a démontré que, se chiffrant par plusieurs millions, il dépassait les moyens financiers de la Ville de Bayonne. Allait-elle donc falloir renoncer à ces deux inestimables ? Non, heureusement, comme en témoignent la lettre suivante de M. Bonnaud, qui ajoute encore des fibres nouvelles à l'insatiable reconnaissance de ses concitoyens et des générations futures de Bayonnais.

« Paris, le 3 novembre 1920. » Monsieur le Maire, » Monsieur Pontremol m'a, en effet, rendu compte de son retour, des dispositions nouvelles prises par le Municipalité de Bayonne, pour conserver complètement les collections de son père et de son fils. Je salue de vous préserver ainsi notre chère ville, pour le présent et pour l'avenir, de mutilations maladroites. » Dans ces conditions, le Musée que nous devions construire ne peut évidemment prendre place au point que l'on a choisi ; l'emplacement que vous m'offrez aujourd'hui, situé lui-même dans les débris des fortifications, venant au point de vue du centre de Bayonne, trop rapproché du champ de manœuvre, d'avenir incertain, ne me paraît pas convenir à un édifice qui, si sobre soit-il, doit, par sa place, par son caractère, par le fini de son exécution, être digne des collections et des œuvres de maître qu'il doit contenir. » M. Pontremol m'a sur ce point aussi fait part des difficultés financières que vous pourriez éprouver pour réaliser avec tout le soin qu'il doit comporter, ce Musée qui doit contenir à la fois les collections de son père et de son fils et celles que le Musée réserve d'y ajouter. Vos soucis sont légitimes ; je dois cependant penser à l'avenir de ces œuvres dans un édifice digne d'elles et capable de les abriter et de les conserver pour toujours. Une telle construction est certainement très chère, mais elle est certainement très chère. » Après mûres réflexions...

Chori-Ichila.

88 Année - N° 15.635

Le numéro 10 cent

REDACTION-ADMINISTRATION  
9 11 Rue Jacques-Laffitte

BAYONNE  
Téléphone 188

BUREAU A BARRIZ  
Avenue de la République, Tél. 103

Les abonnements sont en avance sur paiement  
Directeur: A. FOLZGER

# LE QUOTIDIEN

## de Bayonne et du Pays Basque

JOURNAL QUOTIDIEN INDÉPENDANT ET DÉFENSE DES INTÉRÊTS LOCAUX

L'Agence HAVAR, 9, Place de la Bourse, Paris, est seule dépositaire pour la vente au détail du journal

ABONNEMENTS

1200 Francs  
Dix, et Double: 2000 Francs 20.00  
France: 30.00 30.00 30.00  
Étranger: 45.00 25.00 45.00

MERCREDI

1er

DÉCEMBRE 1930

Départ: 516 Avenue  
Moyens: N. 108 - 113  
Soleil: 1 lev. 7.55 - c. 16.55  
Lune: N. 1. le 10 - 19. 2. le 17

### France et Angleterre

Nul n'ignore qu'au cours des conférences qui ont précédé la signature du Traité de paix, comme aussi depuis sa ratification, il s'est produit entre la France et l'Angleterre, sous ses formes et ses modalités diverses de vues, et qu'à une ou deux reprises, on s'y a cru, sinon une rupture complète, du moins un refroidissement dans les relations des deux pays. On en a tenu responsable M. Lloyd George, et il se peut qu'il soit pour beaucoup, car il n'a pas l'air d'être dépourvu d'esprit de contradiction; mais bien que certains organes de la presse britannique aient paru le considérer comme le représentant de la grande majorité de l'opinion publique de l'autre côté de la Manche. Nos voisins et amis sont trop avisés et trop patriotes pour méconnaître à son point un premier ministre qui leur semblait agir à l'encontre des intérêts de son pays.

La méintelligence anglo-française s'est manifestée principalement dans trois questions: celle des réparations, celle du bolchevisme et celle du partage de la Turquie. Elles sont toutes trois également importantes, mais il convient de les distinguer nettement les unes des autres lorsqu'on en envisage au point de vue de l'étude de la Grande-Bretagne à tout égard.

En ce qui concerne les réparations qui nous sont dues par l'Allemagne, cette attitude, il faut l'avouer, ne conçoit guère. On pouvait, en pareille circonstance, s'attendre non seulement à une plus juste reconnaissance de nos droits, mais également à une plus grande mesure de nos devoirs. Mais on ne voit pas trop comment il faut s'expliquer avec énergie sur notre créancier sans être susceptible de nuire à nos alliés. Nous n'avons pas, il est vrai, été trop soucieux des échanges de vue et des considérations qui ont pu intervenir dans les négociations dont il s'agit, mais l'impression en France fut celle que nous sommes de l'avis, et elle était partagée par beaucoup d'Anglais, auxquels le bien-fondé de nos revendications paraissait incontestable. Ce qui ne l'est pas moins, c'est que le peuple britannique a un intérêt direct à nous voir nous reconnaître et nous relever au sein visible ou à nous avoir annihilé sous un bonnet de moulin, la puissance maritime de l'Allemagne, le danger de la situation — ou l'on se frotte pas à venir à nouveau pour lui du côté de la terre et du côté des airs.

### Il faut prétendre qu'il ont fait de la politique de sentiment ?

D'autre part, à qui la faute si notre situation en Orient est plus misérable que jamais ? A nous seuls; voilà qui n'est pas naïf. Depuis cinquante ans, nous avons volontiers et spontanément négliégé et laissé se perdre l'instrument merveilleux que nous avons légué nos pères, ce protectorat religieux qui nous faisait jadis maîtres incontestés du Levant, et dont, après tant d'années, nous nous serions sans nous préoccuper de l'intérêt des autres États. Dieu sait pourtant si, pendant cette période de décadence, les attentions défaites prodiguées à nos gouvernants, s'ils venaient de toutes parts: de notre presse, de nos ministères, de nos représentants et de nos représentants. Ces nos dirigeants alors avaient des oreilles pour ne pas entendre et des yeux pour ne pas voir, et ceux qui nous ont suivis d'hui recueillent les fruits amers d'une politique aveugle et déplorable au point de vue de nos intérêts orientaux. Pourquoi, en vérité, l'Angleterre ne traitait-elle pas à profit les fautes commises par nous ? Pourquoi ne chercherait-elle pas, comme nous le fimes autrefois, à accabler la Turquie ? Ce n'est pas de la rébellion, ni de l'incoscience: elle prend tout simplement la place que nous avons eu la folie de ne point garder jalousement, et dont l'Allemagne avait comploté à s'emparer, par patrie que l'on soit, il faut apporter dans le jugement des actions d'autrui l'impartialité qui est une forme de la justice. L'Angleterre nous a puissamment aidés à vaincre et il y aurait avait de mauvaises raisons qui nous ont empêchés de nous rendre compte de la difficulté de la faire sans elle. Lui devrions-nous de la reconnaissance ? Si elle a été si prompt et si ardent à nous secourir ainsi que la Belgique, c'est qu'elle avait un intérêt majeur à ce que ni celle-ci, ni la France ne fussent vaincus. Pourquoi nous lui en vouloir de ce que nous nous réjouissons de nos réalisations sur certains points ? Elle ne le fait évidemment pas pour nous être désagréable, pas plus qu'elle ne nous a soutenus pour nous être agréable. Encore une fois, le sentiment n'a rien à voir dans tout cela.

Autre chose est de savoir si elle a raison ou si elle a tort. Quelque étonnant qu'il nous apparaisse, ce sont ses hommes d'Etat, Lloyd George en tête, ils peuvent se tromper; se tromper sur le chemin du bolchevisme; se tromper en s'attachant pas équilibrément nos revendications con-

Séparation et les relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Il y a intérêt pour la France à ce qu'elle soit présente là où s'agit des grands problèmes internationaux.

Finalement M. Leygues conclut: « La question est simple: il ne s'agit pas de savoir si nous serons absents au Vatican nous n'avons jamais été absents (bruit prolongé), il s'agit simplement de décider si nous aurons une représentation officielle et officielle, ou une représentation officieuse qu'on n'oserait avouer. Pour notre intérêt, pour notre dignité, pour notre sécurité, je crois devoir répondre: c'est la solution qui s'impose. » (Applaudissements prolongés.)

M. Ghesari réplique au nom des radicaux-socialistes qui s'opposent que la France fut présente à Rome, si elle n'est entraînée de fâcheux inconvénients pour notre politique intérieure. Il se plaint des violences de Langage de M. Léon Daudet contre la République. Cela amène un violent incident entre M. Léon Daudet et M. de Cassagnac qui vient déclarer qu'il n'accepte aucune solidarité avec les attaques contre la République.

L'incident terminé, une motion d'ajournement est posée. M. Leygues pose la question de confiance contre ce ajournement qui est repoussé par 387 voix contre 195.

On passe ensuite à la discussion de l'article unique suivant: « Il est ouvert au ministre des affaires étrangères, en addition aux crédits provisoires alloués au titre du budget ordinaire des dépenses de la somme totale de 236.612 francs ».

### En Irlande

Les représailles continuent en Irlande. Hier, à Dublin, vers midi, le frère d'un des chefs du mouvement, le Freeman Journal y a été incendié par un groupe d'hommes masqués et armés. Les dégâts matériels sont importants. A Liverpool, on a arrêté un jeune Irlandais. Il est inculpé pour cause d'assassinat. L'accusé a comparu devant le tribunal, la tête enveloppée de bandages. Il a refusé de dire son nom mais il a déclaré qu'il était Irlandais et anti-anglais. La police a trouvé sur lui un plan sur lequel étaient marqués les divers endroits où les incendies ont eu lieu la même nuit.

Constantinople, 29 décembre.

### A LONDRES

Londres. — Il n'y a eu hier aucun concertation collective. Toutefois, les délégués français, italiens et anglais ont eu de nombreuses conversations privées. Le comte Storza et Lloyd George prendront contact aujourd'hui.

Londres. — Un accord serait intervenu entre les 3 puissances, relativement à Constantinople.

L'ex-roi serait avisé d'une façon formelle dès le retour de M. Leygues à Londres.

### UN DISCOURS DE LLOYD GEORGE

Londres. — Dans un discours, M. Lloyd George a affirmé que l'industrie devait être soumise à un contrôle de l'Etat. Le Gouvernement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Mais le Gouvernement interviendra, s'il il dit, et mieux cela vaudra pour le Commerce et pour le Gouvernement.

### DECLARATIONS DU COMTE SPORZA

Londres. — M. Storza a déclaré qu'il était certaines divergences de vue entre les alliés; quelques-uns uniquement à la pacification de l'Orient et sont certaines qui ne peuvent être évitées. Il a déclaré qu'il adoptait une attitude amicale vis-à-vis de la Turquie.

En terminant, M. Storza a déclaré que les contacts à l'intérieur du pays seraient conduits sur un accord avec les Turcs.

### LE COMMERCE ANGLAIS ET FRANÇAIS AU MAROC

Londres. — Il résulte des statistiques que le Congrès de l'Association des négociants anglais avait des intérêts au Maroc, que le commerce de la France a dépassé de beaucoup le commerce britannique.

Le chiffre total des affaires du Maroc en 1918 a atteint 201.000.000 de francs, soit 290.000.000 pour la France, 120.000.000 pour l'Angleterre et 120.000.000 pour l'Espagne.

### UNE RÉONSE DU BUREAU DES IRLANDAIS

Londres. — Répondant à une question, le Secrétaire d'Etat pour l'Irlande dit qu'il n'hésitera pas à poursuivre les personnes qu'on soupçonne d'avoir des rapports avec les organisations de rebelles et que, durant leur internement, elles recevront les traitements accoutumés.

### Baisse de prix

Jeudi 2 Décembre, voir les étalages, à la BELLE JARDINIÈRE, rue des Haïffes, Bayonne. Rabais exceptionnels.

Mon Oncle.

### Chori-Ichila ?

Lorsque Hannibal fut franchi les Colonnes d'Hercule en l'an 218 avant Jésus-Christ pour aller combattre les Romains, il traversa presque sans difficultés toute la péninsule ibérique. Au commencement du premier siècle de notre ère, on trouve en certains points du pays basque l'origine de la civilisation qui fut atteinte par les habitants de ces régions qui on appelé les Cantabres, qui persistaient à la refaire. Les invasions des guerriers redoutables, Hannibal, mécontent de cet obstacle inattendu et étonné en ne voyant pas hésiter à se jeter sur les soldats de Carthage, leur envoya immédiatement des messages pour leur expliquer qu'il allait faire la guerre aux Romains et que s'ils persistaient à la refaire, il leur passerait sur leur territoire il les réduirait à la servitude. Plus il attendait plus leur réponse, se croyant sûr d'avance du succès et s'imaginant qu'il avait réussi par ces menaces à intimider les Cantabres.

Il mit en route le matin, comme il devait dans un temps il se serait révolté et sur lui, à quelque un le trait par un pas de sa tunique et lui parlait en langue carthaginoise, Hannibal, qui dormait toujours tout habillé, se dressa brusquement et porta la main à son poignard. L'homme n'avait pas fait un seul mouvement: à la leur indécision d'un luminisio de cuir, le général carthaginois remarqua que c'était presque un jeune homme et, sans doute un chef car il portait une coupe de mailles en argent, un casque de même métal surmonté d'une agrafe pourpre et une épée courte suspendue à ses reins par un baudrier dans un étui de cuir. Son visage impassible était rasé entièrement et ses yeux inquiétants jetaient des regards dans l'ombre, comme des loupes.

— Qui est ton nom et qui veux-tu ? lui demanda Hannibal d'un air hautain. — On m'appelle Chori-Ichila et je t'apporte la réponse de nos chefs. Ils demandent l'inconnu au courage d'argent. Hannibal recula, un peu troublé.

torrent; mais à peine fut-il arrivé à l'endroit, qu'il se vit le visage et les mains alla se briser les membres contre les rochers pointus de l'abîme. Un cri de douleur et toutes les puissances, tremblant, montrèrent n'eussent plus l'instinct de l'écoulement du sang. Hannibal, dans un état de stupeur, se précipita vers le bord de la terre. Or, le jeune chef Carthaginois était apparu à l'entrée de l'abîme, et il était assis sur les bords de la terre. Il était vêtu de cuir et portait une coupe de mailles en argent, un casque de même métal surmonté d'une agrafe pourpre et une épée courte suspendue à ses reins par un baudrier dans un étui de cuir. Son visage impassible était rasé entièrement et ses yeux inquiétants jetaient des regards dans l'ombre, comme des loupes.

« Plusieurs fois on crut qu'il était sur le point de faillir et qu'il allait tout abandonner sur le sol. Les officiers des deux camps de jalousie et de colère impuissants, attendaient, au contraire, était rempli d'admiration devant tant de bravoure et d'honneur. Pendant quelques instants Chori-Ichila se tourna vers regards de tous, mais tout à coup il se retourna et se jeta dans l'abîme. Il tomba dans la main le linceul blanc que d'or et il le brandit au-dessus de sa tête en poussant le cri de « terre, terre, terre ». Au-dessus de la vallée comme un tonnerre, le tonitru de sa main le linceul blanc que d'or et il le brandit au-dessus de sa tête en poussant le cri de « terre, terre, terre ». Au-dessus de la vallée comme un tonnerre, le tonitru de sa main le linceul blanc que d'or et il le brandit au-dessus de sa tête en poussant le cri de « terre, terre, terre ». Au-dessus de la vallée comme un tonnerre, le tonitru de sa main le linceul blanc que d'or et il le brandit au-dessus de sa tête en poussant le cri de « terre, terre, terre ».

